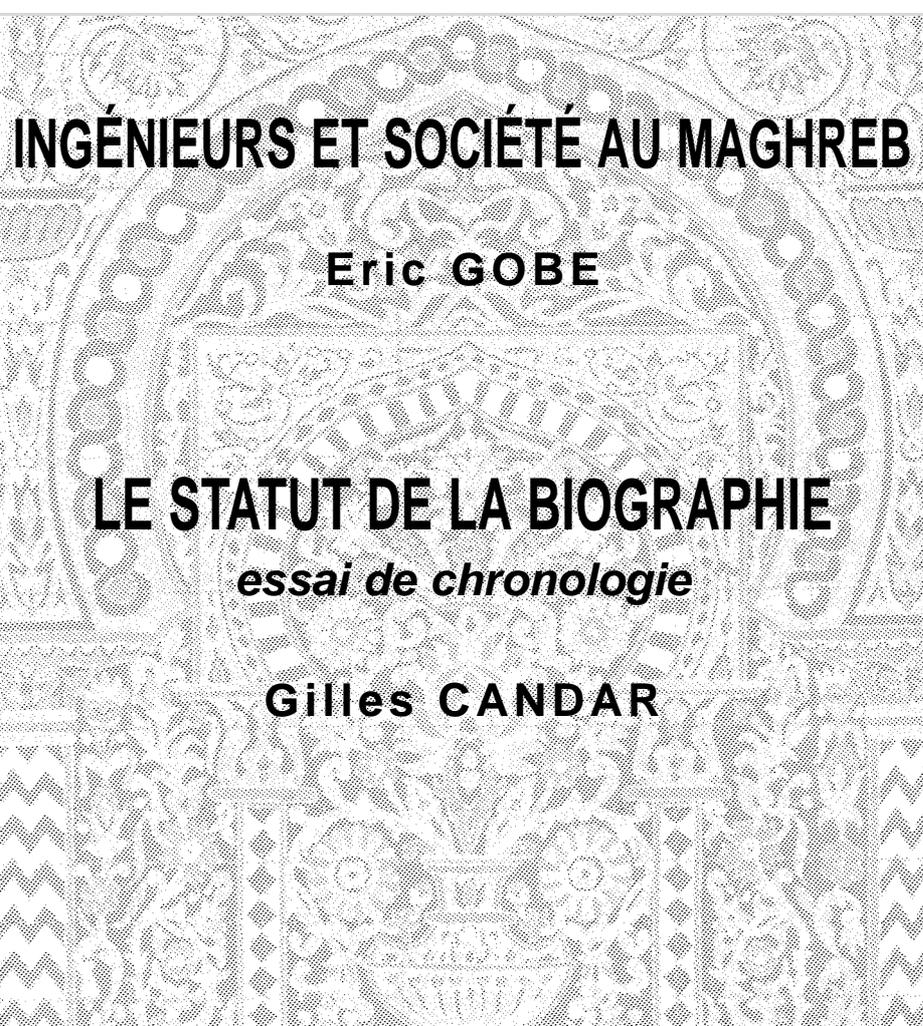


مراسلات

Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain



N° 61 MAI-JUIN-JUILLET 2000

Bulletin d'information scientifique

نشرة معهد البحوث المغاربية المعاصرة



Directeur de la publication
Jean-Philippe BRAS

Secrétaire de rédaction
Sylvain GRISOT

Rédaction

Farid ABACHI
Katia BOISSEVAIN
Hassen BOUBAKRI
Mohamed ELLOUMI
Pascal GARRET
Abdelhamid HÉNIA
Nabiha JERAD
Eric GOBE
Kmar KCHIR BENDANA
Mohamed KERROU
Odile MOREAU
Anne-Marie PLANEL
Alain ROUSSILLON
Katia SONNTAG

Conception et mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion

Hayet NACCACHE

Le bulletin Correspondances est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur le site internet de l'IRMC.

IRMC
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (01) 79 67 22
Fax : (01) 79 73 76
E-mail : mail@irmcmaghreb.org
http://www.irmcmaghreb.org

Avec la participation du CJB
Centre Jacques Berque
pour les Etudes en Sciences
Humaines et Sociales
1, rue d'Annaba - Rabat -Maroc
Téléphone : (07) 76 96 40
(07) 76 96 41
Fax : (07) 76 89 39
E-Mail : cjb@maghrebnet.com
http://www.ambafrance-
ma.org/ceshs

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement sur demande
3800 ex. Groupe Cérés

ISSN : 0330-7417

E d i t o

Genre historique dont la scientificité ne cesse de faire débat, la biographie est l'objet de la contribution de Gilles Candar à ce numéro 61 de *Correspondances*. « Essai de chronologie », mais surtout vaste travail d'éclaircissement du débat historiographique portant sur le statut d'un genre littéraire dont les enjeux dépassent les seules sciences historiques. Autour de la biographie en effet, se posent des questions relatives au statut de l'individu dans la société, ou aux variations des échelles d'observation qui concernent l'ensemble des sciences sociales ; les unes et les autres faisant largement écho dans les productions scientifiques au Maghreb.

Le programme de l'IRMC « Ingénieurs et société au Maghreb » trouve sa première expression dans ce numéro. Rédigé par son coordinateur Eric Gobe, l'article synthétise le travail initial réalisé lors de la réunion de lancement de cette recherche collective. Il trace les perspectives – prometteuses – d'une entreprise initiée par l'Institut, et engagée en partenariat avec, notamment, l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales (INTES) de Tunis, la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax et le Centre Jacques Berque de Rabat.

Cette rentrée est marquée par la tenue de trois réunions scientifiques de l'IRMC, présentées dans la rubrique « Activités » ; et par la parution du 1^{er} numéro d'une nouvelle série *Cahiers de l'IRMC*. Quant à l'édition 1998 de *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* (CNRS), il en sera question de manière plus approfondie dans le prochain numéro de *Correspondances*.

Nos lecteurs voudront bien excuser le retard avec lequel paraît ce troisième numéro de l'année 2000, dû aux vicissitudes de la rénovation du parc informatique de l'IRMC, et de son site internet.

أفستتاجية

تتناول مساهمة "جيل كندار" في هذا العدد من مراسلات موضوع "التراجيم" باعتباره ضرباً من الضروب الدراسية التاريخية التي ما فتئت تثير جدلاً حول مدى علميتها فإلى جانب "الترتيب الزمني" يقوم كاتب المقال بعمل كبير لتوضيح مضمون الجدل التاريخي حول وضعية هذا الجنس الأدبي الذي تتجاوز الرهانات المنوطة به دائرة العلوم التاريخية إذ تطرح عدة تساؤلات حول "السيرة" تتعلق بوضع الفرد في المجتمع أو بتغيير سلم الملاحظة التي تخص جملة العلوم الاجتماعية. ويرد صدى هذه التساؤلات في النشريات العلمية بالمغرب العربي.

كما يسنح هذا العدد بأول فرصة لتقديم برنامج البحث لمعهد البحوث المغربية المعاصرة حول "المهندسون والمجتمع في المغرب العربي" إذ يوفر المقال الذي حرره منسق البرنامج "إيريك غوب" مادة تأليفية تلخص النتائج الأولية التي تمخضت عن لقاء إنطلاق هذا البحث الجماعي. وتسطر هذه الورقة الأفق الواعدة لمبادرة أطلقها المعهد وينجزها بالخصوص في إطار شراكة مع المعهد الوطني للشغل والدراسات الاجتماعية بتونس وكلية العلوم الاقتصادية والتصرف بصفافس ومركز جاك بيرك بالرباط. وتتميز هذه السنة العلمية الجديدة بانعقاد ثلاثة لقاءات بمعهد البحوث المغربية المعاصرة تجدون تقديمها لها في باب "أنشطة". وبصدور العدد الأول من سلسلة *كراسات معهد البحوث المغربية المعاصرة*. أما نشرية 1998 من *حوليات شمال إفريقيا* الصادرة عن المعهد الوطني للبحث العلمي فإنه سيقع تناولها في العدد القادم من مراسلات.

نعتذر لقرائنا على تأخر صدور العدد الثالث من مراسلات لسنة 2000 وهو يرجع إلى التغييرات الحاصلة إثر تجديد تجهيزات الإعلامية وتجديد موقعنا على شبكة الأنترنت.

INGÉNIEURS ET SOCIÉTÉ AU MAGHREB

Eric GOBE

Chercheur à l'IRMC, Eric Gobe coordonne le programme de recherche de l'IRMC " Ingénieurs et société au Maghreb " et conduit en collaboration avec Saïd Ben Sedrine, enseignant à l'Institut National du Travail et des Études Sociales (INTES), une enquête sur " les trajectoires sociales et l'insertion professionnelle des ingénieurs en Tunisie ".

Ce document présente une synthèse des travaux de la réunion de lancement du programme de recherche de l'IRMC, " ingénieurs et société au Maghreb ", qui s'est déroulée les 15 et 16 octobre 1999 et se propose dans le même temps de délimiter un champ de recherche à partir d'un inventaire de thèmes relatifs à la profession d'ingénieur au Maghreb.

Le point de départ de ce programme prend appui sur un constat. Si les études sur la profession d'ingénieur au Moyen-Orient sont pléthore, elles sont plutôt rares dans le cas du Maghreb, exception faite de l'Algérie. Animée par des historiens, des sociologues, des économistes et des spécialistes de gestion, cette recherche collective a pour objectif de tenter de combler cette lacune. Cela apparaît d'autant plus nécessaire que l'ingénieur tout au long de l'histoire contemporaine du Maghreb a souvent été un acteur social placé par les pouvoirs publics au centre des stratégies de développement tant urbain, rural qu'industriel. Aussi ce programme s'inscrit-il à la fois dans une perspective diachronique et synchronique : il s'efforcera de saisir les figures de l'ingénieur, aussi bien dans le Maghreb colonial que dans les sociétés maghrébines contemporaines, aujourd'hui confrontées à l'ouverture économique.

À la fin du XIX^{ème} siècle, l'ingénieur colonial venant de la métropole et se présentant comme le "défricheur" ou le "bâisseur" d'un monde à civiliser constitue la première figure de l'ingénieur au Maghreb. Cette figure s'impose d'autant plus qu'un certain nombre de barrières mises en place par les autorités coloniales ont empêché la formation d'ingénieurs maghrébins.

Avec les indépendances, les problématiques changent. Il s'agit désormais pour les pays nouvellement indépendants de remplacer les ingénieurs français par des cadres techniques nationaux et de mener un développement

industriel planifié par un Etat qui va rapidement devenir le premier employeur des ingénieurs, qu'ils soient formés à l'étranger ou localement.

Aujourd'hui, la libéralisation des économies maghrébines, avec l'accentuation de la concurrence qu'elle implique, pose la question du rôle de l'ingénieur dans l'entreprise ainsi que sa capacité à gérer la technologie et à produire des innovations technologiques. Par ailleurs, si l'Etat ne disparaît pas en tant qu'employeur, il ne garantit plus l'emploi aux cadres techniques nouvellement formés et n'est plus un Etat démiurge faisant surgir le développement. Il convient alors de repérer les recompositions des systèmes de formation, les nouvelles segmentations professionnelles, les stratégies d'insertion professionnelle des ingénieurs ainsi que les nouvelles composantes de leur identité sociale.

LES INGÉNIEURS DU MAGHREB : HISTOIRE D'UN CORPS PROFESSIONNEL

Au Maghreb, le souci de former des techniciens et des ingénieurs s'est d'abord manifesté dans le domaine militaire dans la première moitié du XIX^{ème} siècle : il s'agissait alors de résister à une pression coloniale de plus en plus forte. L'ingénieur de l'armement est alors le technicien indispensable apportant des solutions efficaces pour lutter militairement contre les puissances européennes. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création en 1840, dans la régence de Tunis, de l'*Ecole Militaire du Bardo* (*maktab al-mohandessin*) connue également sous le nom d'*Ecole Polytechnique*. Première école tunisienne à ne pas relever des autorités religieuses, elle met dans son enseignement l'accent sur les sciences et les mathématiques, ainsi que sur " l'art militaire " ¹.

L'ambition modernisatrice limitée principalement au domaine militaire va se révéler être un échec. Contrairement à ce qui se passe en Europe, le développement des écoles d'ingénieurs n'accompagne pas la croissance industrielle. La colonisation va de surcroît constituer un frein à l'industrialisation des pays conquis et par conséquent à l'accroissement du nombre d'ingénieurs. En effet au fondement du pacte colonial, on trouve l'idée qu'il est indispensable de ne pas créer de concurrence aux industries françaises et que les colonies doivent se spécialiser dans la production de denrées agricoles destinées à la métropole ².

À titre d'exemple, à part quelques individualités, la présence des ingénieurs et des techniciens tunisiens dans le corps des ingénieurs de Tunisie est insignifiante³. Au début du XX^e siècle, époque des grands travaux effectués par la France coloniale dans la régence, le personnel tunisien des Travaux publics ne représentait que 5% du total du personnel permanent et temporaire ; plus tard, en 1945, la section tunisienne de l'UNITEC (Union des ingénieurs et techniciens) déplore dans son bulletin, la très faible présence de techniciens tunisiens dans cet organisme⁴.

En Algérie, l'enseignement technique pendant toute la période coloniale est quasiment inaccessible aux Algériens : *“ les quelques établissements existants recevaient un public très majoritairement européen. Durant l'année 1949-1950, on dénombrait seulement 77 Algériens sur les 453 élèves inscrits dans l'enseignement technique agricole contre 376 Européens. Quant à l'enseignement technique professionnel, parmi les 1973 élèves inscrits, on comptait 271 Algériens et 1702 Européens ”*⁵. Les figures qui vont dominer la période sont celles de l'ingénieur colonial.

Les figures de l'ingénieur colonial

En France même, la naissance de l'ingénieur colonial est associée à la figure de l'ingénieur civil qui s'affirme à la fin du XIX^e siècle. **Hélène Vacher** fait remarquer que la culture technique qui émerge à cette période construit un nouveau rôle pour l'ingénieur qui est désormais conçu comme *“ un agent d'intensification de la productivité, spécialiste de la maîtrise des coûts, et comme médiateur appelé à résorber les contradictions du capital et du travail dans l'entreprise ”*⁶. C'est également le moment où sont créées par un ingénieur conseil la *Société française des ingénieurs coloniaux* (1895) et par Léon Eyrolles l'*Ecole spéciale des travaux publics* (1898). Cet établissement d'enseignement supérieur affirme rapidement sa vocation coloniale, notamment à partir de 1912 avec la mise en place du protectorat français sur le Maroc. Quant à la première, elle publie dans ses bulletins des débats sur l'expansion coloniale ; des comptes rendus des assemblées annuelles de l'association portant sur le rôle de l'ingénieur dans la colonisation ; des notes techniques principalement consacrées aux travaux publics avec une mention particulière pour le chemin de fer conçu comme *“ l'instrument par excellence de l'aménagement territorial aux colonies ”*⁷ ; enfin des études ethnologiques et archéologiques. Les années passant, le bulletin va s'étoffer *“ en accordant une place accrue à des articles techniques et à des dossiers de présentation des colonies ”*⁸. Ces deux institutions véhiculent l'image d'un ingénieur colonial *“ agent de transformation trempé par une “ activité inlassable ”. Ce dernier, à la fois hygiéniste, architecte, mécanicien, meneur d'hommes, doit disposer d'un “ sens critique ” et de “ l'imagination ” dans un contexte où les situations peuvent être précaires ”*⁹ : cette vision de l'ingénieur colonial *“ concorde avec l'idée lyautéenne du “ chef social colonial ” qui est affranchi des routines, prompt à saisir la diversité des situations, et trouve une récompense dans une œuvre menée dans l'indépendance et loin de tout contrôle tatillon ”*¹⁰.

Les Travaux Publics vont constituer une des administrations coloniales clés. Dans le cas tunisien la direction des Travaux publics, est instituée quelques mois après l'établissement du protectorat en Tunisie. Quant à la Poste,

autre pilier de l'organisation administrative dans les pays conquis, elle remonte à une époque antérieure à l'établissement du protectorat en Tunisie avec l'installation dès 1847, du système de communication à distance (système Chappe), suivi à partir de 1860-1861, de l'installation de la télégraphie électrique, en application de l'accord tuniso-français de 1859. L'Office postal tunisien créé en 1888, prenait en charge l'installation et la gestion des services postaux, le télégraphe et le téléphone (1895)¹¹.

Pendant toute la période du Protectorat, l'administration postale, tout comme les travaux publics, est restée dans une large mesure une prérogative française en Tunisie : *“ les postes de conception et de direction sont entre les mains d'agents français (souvent métropolitains). “ L'élite technique ” demeure française, les Tunisiens apparaissent - en dehors des postes d'encadrement (inspecteurs ou contrôleurs) - comme de simples agents d'exécution ”*¹². **Habib Belaïd** formule également l'hypothèse d'un effet de génération chez les ingénieurs coloniaux : aux *“ bâtisseurs ”* des premiers temps de la colonisation (le mythe des pionniers) aurait succédé les *“ gestionnaires ”* durant l'entre-deux-guerres, puis les *“ techniciens ”* de l'après-guerre. Certaines figures d'ingénieurs tunisiens ressortent tout de même, mais écartées des postes d'encadrement technique, ils s'engagent dans la vie associative et culturelle : Mohamed Ali Annabi, premier ingénieur polytechnicien tunisien a été pendant plusieurs années le président de l'*Association des anciens élèves du Collège Sadiki*. Il donnait souvent des conférences et encourageait les étudiants tunisiens à poursuivre leurs études en France à travers l'*Association des étudiants nord-africains en France*. L'autre figure marquante des premières générations d'ingénieurs tunisiens s'incarne dans Mohamed el-Milli, ingénieur des communications et président pendant les années 50 de l'*Association tunisienne des caravanes des jeunes*¹³.

Force est de constater que le secteur qui a produit le plus d'ingénieurs *“ autochtones ”* est l'agriculture. Les autorités coloniales ont investi dans l'enseignement supérieur agricole à l'époque du protectorat pour mettre en valeur le domaine agricole de leurs colonies. Elles ont créé en 1898 l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis dont l'objectif principal était de former techniquement les colons destinés à s'installer en Tunisie ou dans d'autres pays de l'Union française. Cependant, quelques Tunisiens, généralement fils de propriétaires terriens, purent y poursuivre leurs études. Ainsi au sortir de la période coloniale, l'agriculture a-t-elle présenté un déficit en ingénieurs et techniciens moins important que d'autres secteurs de l'économie¹⁴.

L'agriculture a été un des secteurs privilégiés où l'ingénieur colonial a tenté de mettre en œuvre sa vision du développement. **Mina Kleiche** fait valoir dans le cas du Maroc que les ingénieurs agronomes ont d'abord appliqué des techniques ayant fait leurs preuves en France avant d'élaborer un référentiel nouveau plus opératoire dans le contexte colonial. Il se serait ainsi constitué une science agronomique coloniale véhiculée par ces agronomes¹⁵.

Au terme de ce parcours historique qui nous conduit aux indépendances, le retard important imposé au développement industriel des pays du Maghreb, en raison de l'absence d'une élite capable de maîtriser les techniques modernes, apparaît patent.

Grandeurs et misères du modèle développementaliste : les ingénieurs de la post-indépendance (1956-1986)

À partir des années 60, les Etats du Maghreb indépendants depuis peu, portés par l'idéologie développementaliste, entreprennent une politique de formation des cadres à long terme dans le cadre d'une politique de planification du développement économique et de nationalisation des principales entreprises. Ils incitent les jeunes étudiants à s'orienter vers les branches scientifiques et encouragent les meilleurs d'entre eux à se lancer dans des études d'ingénieur¹⁶.

Les institutions de formation voient alors leur nombre se multiplier et leurs effectifs croître dans des proportions sans précédent. L'Etat, dans le cadre d'une "stratégie stalino-rostowienne"¹⁷ du développement, se fait lui-même entrepreneur : son premier objectif est souvent "l'homogénéisation nationale et la satisfaction des besoins intérieurs. Dans son souci social, l'Etat entreprend aussi de gérer de considérables appareils d'éducation"¹⁸. À cette époque, partout dans le monde arabe, le métier d'ingénieur devient une priorité nationale. Une part importante des budgets de l'éducation revient à l'enseignement des sciences et des technologies, filières récentes dans les systèmes de formation supérieure des sociétés arabes.

Même dans un pays comme le Maroc où l'Etat se présente comme s'inspirant du modèle économique libéral, le secteur public occupe dans les années 60 et 70 la première place dans l'économie. Les ingénieurs travaillent alors dans leur immense majorité dans le secteur étatique et paraétatique.

À partir des années 80, la majorité des économies arabes entre dans un cycle nouveau. L'échec du modèle développementaliste frappe de plein fouet des pays comme l'Algérie et la Syrie, tandis que la Tunisie et le Maroc se trouvent confrontés à une contraction de leurs ressources rentières qui montre les limites de leur mode d'accumulation et obèrent la capacité distributive de leurs gouvernements respectifs¹⁹.

La figure dominante de l'*ingénieur-fonctionnaire* entre alors en crise. Cette dernière met en exergue la question plus générale du type de fonctions exercées par les ingénieurs. Dans les Etats du Maghreb où l'administration et les entreprises publiques ont été l'employeur en dernier ressort, on assiste à une bureaucratisation du métier d'ingénieur : un nombre croissant de cadres techniques sont employés à des tâches subalternes et voient leur pouvoir d'achat stagner, voire chuter. Mais cette dévalorisation du statut de l'*ingénieur d'Etat* ne touche pas de la même façon toutes les catégories d'ingénieurs²⁰.

Les cadres techniques formés dans des grandes écoles comme Polytechnique ne sont pas exposés au déclassement et ont toujours la possibilité de mobiliser au mieux leur capital social. Cependant eux-aussi voient la logique de leur insertion professionnelle évoluer. **Anousheh Karvar** distingue dans le cas tunisien trois générations de polytechniciens²¹ : ceux de la première génération, militants nationalistes ou apolitiques ont été des techniciens impliqués dans le développement de leur pays. Issus de catégories modestes ou moyennes, ils ont réussi leur ascension sociale par l'acquisition d'un important capital scolaire. Ils ont été rapidement propulsés directeurs des

services techniques de l'administration ou d'entreprises du secteur public. Dans un premier temps, ils ont pris les places laissées par les ingénieurs français dans les secteurs clés de l'économie. Ensuite, progressant rapidement dans leur carrière, la plupart se sont retrouvés au début de la décennie 70, voire dès les années 60 à la direction d'une grande entreprise publique.

Les ingénieurs de la deuxième génération, celle des années 70, après un bref passage dans l'administration, ont souvent créé leurs bureaux d'étude en partenariat avec de grands groupes européens, utilisant au mieux le capital social accumulé lors de leurs années d'études. Cette génération a su tirer profit de l'évolution, au début de la décennie 70, de l'économie tunisienne vers des options plus libérales. Ainsi a-t-elle pu bénéficier, souvent grâce à la première vague de polytechniciens, de contrats d'étude ou de mission passés avec l'administration et les entreprises publiques.

Les polytechniciens de la troisième génération, celle des années 80, ont tendance à ne plus rentrer en Tunisie et à s'établir soit en France soit dans un pays tiers. Lorsqu'ils reviennent au pays, ils travaillent dans une société dont la maison-mère se situe en Europe, ou encore ils choisissent d'assurer la gestion technique de la dette extérieure dans des structures comme les banques tunisiennes de développement. Ces cursus nous montrent des ingénieurs s'adaptant à la nouvelle donne, passant vers le secteur privé tout en sachant tirer profit de leurs accointances dans l'administration et les entreprises publiques.

Dans le cas algérien, **Mohamed Benguerni** fait remarquer que les ingénieurs sortis des grandes écoles, qui ont eu très rapidement dans leur carrière des postes à responsabilités au sein de l'Etat, quittent désormais l'administration et le secteur public pour s'insérer dans le secteur privé. Il pose ainsi la question des besoins de formation par rapport à la société d'origine, alors que le modèle de l'Etat rentier est en pleine crise. De brillants étudiants ont été envoyés suivre des études dans les établissements français les plus prestigieux ; mais, à leur retour, armés d'une grande compétence technique, ils se sont trouvés dépourvus paradoxalement du capital social leur permettant de s'intégrer au mieux dans le monde algérien du travail. Cette problématique lui semble également pertinente pour les ingénieurs formés plus récemment notamment dans les années 80²².

Cependant, au Maghreb, le secteur privé se partage souvent entre quelques grandes sociétés relativement peu créatrices d'emplois et une multitude de petites entreprises, la plupart semi-artisanales, éventuellement dynamiques, "mais préférant s'appuyer sur une main d'œuvre formée sur le tas, adaptée à leur demande, quitte à recourir ponctuellement aux services d'ingénieurs experts et de bureaux d'études pour régler un problème particulier"²³.

Un des objectifs du programme est d'analyser les conséquences de la crise du modèle développementaliste et la signification pour les ingénieurs de l'affirmation du modèle libéral. Avec les évolutions récentes, on peut formuler l'hypothèse que le désengagement de l'Etat et la valorisation du secteur privé vont transformer les représentations que les ingénieurs se font de leur rôle. La question du développement économique et social ne se pose plus désormais dans les mêmes termes²⁴.

LES INGÉNIEURS ET L’AFFIRMATION DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT LIBÉRAL

Les ingénieurs face à la libéralisation économique

Les Etats du Maghreb ont été contraints de négocier des plans d’ajustement structurel avec les institutions financières internationales (1983 pour le Maroc, 1986 pour la Tunisie et 1995 pour l’Algérie). Puis au milieu des années 90, la Tunisie et le Maroc ont signé des accords de libre-échange avec l’Union européenne. Aussi, l’émergence d’une logique de marché, la privatisation d’une partie des entreprises publiques, le développement du secteur privé devrait-il entraîner des recompositions importantes du marché de l’emploi, des conditions d’embauches et de nouvelles segmentations professionnelles chez les cadres techniques.

Une des hypothèses du programme est qu’à terme le clivage entre les ingénieurs du secteur public et ceux du privé va s’aggraver, et un renversement se produire, *“ marginalisant les catégories jusqu’alors dominantes : pendant que les premiers verront leurs effectifs se réduire massivement du fait des dégraissages et des privatisations, les seconds devraient à la fois connaître un accroissement de la différenciation interne et un morcellement de leurs conditions, et se « décorporatiser » du fait de la fluidité accrue du marché du travail ”*²⁵.

Le cas des ingénieurs agronomes au Maroc est à cet égard symptomatique. Ils constituent au Maroc par excellence un corps d’ingénieurs d’Etat et sont, par conséquent, employés pour la plupart dans l’administration. **Kamel Mellakh** note que, face à une fonction publique qui désormais refuse de les embaucher, les dernières cohortes d’ingénieurs formées qui arrivent sur le marché de l’emploi sont frappées de plein fouet par le chômage.

Les participants au programme se proposent d’étudier le rôle que pourrait jouer l’ingénieur dans le cadre d’une politique du développement marquée par les tenants du libéralisme économique. Pour se faire, il convient tout d’abord d’analyser les différentes modalités d’insertion de l’ingénieur dans le tissu économique que cela soit en tant que salarié de l’Etat (ministères et entreprises publiques) et du secteur privé, ou en tant que chef d’entreprise.

En l’état actuel des choses, il apparaît, par exemple, que le secteur privé tunisien est réticent à embaucher des ingénieurs. En effet, le modèle tunisien de développement tend à faire de la minimisation du coût du travail le critère unique de la compétitivité ; ainsi les entreprises préfèrent ne pas employer une main d’œuvre hautement qualifiée, même si cela doit se faire au détriment de la maximisation de la valeur ajoutée.

La libéralisation de l’économie pose de manière cruciale le problème de la place des pays du Maghreb dans la division internationale du travail. La Tunisie demeure spécialisée dans la production de masse indifférenciée tant industrielle (textile) et agricole que de service (tourisme)²⁶. La compétitivité des produits tunisiens est obtenue par des bas salaires sur des segments du marché mondial à basse valeur ajoutée. Or ce type d’insertion sur le marché mondial peut être remis en cause à tout moment car de nouveaux venus plus pauvres avec des coûts salariaux plus bas peuvent toujours apparaître. La faible qualité de la spécialisation dans des secteurs à technologie banalisée

explique que dans les secteurs industriels prioritaires de l’économie tunisienne (textile, cuir, électronique et mécanique) le nombre d’ingénieurs est faible. Dans le secteur textile et de la chaussure, *“ on compte 1100 entreprises qui n’emploient que 115 ingénieurs, soit un taux d’encadrement de 0,75% ”*, chiffre bien plus faible que le *“ taux moyen à l’échelle internationale ”*²⁷.

Aujourd’hui, il semble qu’au Maroc, du fait de l’essor du secteur privé et de l’économie financière, la profession d’ingénieur est quelque peu reléguée par rapport aux carrières de cadres commerciaux et de spécialistes de la finance au sein de la classe dominante. En fait, le métier d’ingénieur concerne de plus en plus socialement les catégories sociales moyenne et populaire qui ont accès à l’enseignement²⁸.

Les différentes logiques d’insertion des ingénieurs sur le marché du travail que nous venons d’évoquer ont bien évidemment partie liée aux politiques de formation mises en œuvre par les Etats maghrébins.

Systèmes de formation et insertion professionnelle des ingénieurs

À première vue, il importe de souligner que le profil de formation des ingénieurs maghrébins est hétérogène en termes de spécialités, d’institutions et de pays de formation. En effet, une part importante des ingénieurs est formée à l’étranger, notamment en Europe. Dans le cas tunisien, la première école d’ingénieurs a été créée en 1969 et les premières promotions sont sorties en 1974²⁹.

Aujourd’hui les établissements d’enseignement supérieur maghrébins forment des ingénieurs dans la plupart des spécialités et les Etats continuent d’envoyer les élèves les plus brillants se former dans les grandes écoles françaises et dans les universités occidentales les plus prestigieuses. Cette situation conduit à poser la question de l’existence ou non d’un *“ exode des cerveaux ”*. Il convient alors de décrire les logiques qui président au retour, ou non, des ressortissants du Maghreb formés dans les écoles d’ingénieurs en France ou dans d’autres pays d’Europe³⁰.

En matière de formation le marché va probablement imposer de nouvelles exigences : il met au premier plan la question de l’adaptation des formations à la demande et pourrait très bien requérir des modes de sélection nouveaux.

Au Maroc, le système de formation des ingénieurs connaît depuis le milieu des années 80 des évolutions importantes avec le développement d’instituts supérieurs privés de formation. Cependant, le secteur supérieur privé a du mal à s’imposer face à un enseignement supérieur public qui pourtant forme des diplômés s’insérant de plus en plus difficilement sur un marché du travail où l’Etat n’est plus l’employeur en dernier ressort³¹. Cette situation conduit **Kamel Mellakh** à énoncer une hypothèse sur l’incapacité des instituts supérieurs privés à délivrer des diplômes légitimes au regard de l’Etat, comme des entreprises privées marocaines.

Les études sur le système éducatif marocain reconnaissent comme lieu de production et de reproduction de l’élite (celle qui s’est formée dans les années 60 et 70) l’étranger, d’une part (notamment les grandes écoles et facultés françaises), et l’*Ecole Mohammedia des Ingénieurs* (EMI), l’*Ecole Nationale d’Administration*

Publique, ainsi que les facultés de médecine et de droit marocaines, d'autre part. Ces dernières années, avec l'explosion des effectifs qui a intéressé l'enseignement supérieur marocain, les facultés de droit, par exemple, se sont transformées en " facultés de masse ". La composition de leur public a changé à tel point qu'elles ne semblent plus assurer leur ancienne fonction de production et de reproduction des élites³².

Face à la massification d'une partie de l'enseignement supérieur, quelle est la place des écoles d'ingénieurs ? Pour répondre à cette question **Grazia Scarfo Ghellab** avance deux hypothèses clés. La première précise que les écoles d'ingénieurs marocaines ne représentent pas un lieu de passage, ni de production des différentes fractions des élites marocaines : leur public est pour l'essentiel issu des milieux populaires et ne dispose pas de statuts professionnels très élevés. La seconde énonce que les écoles d'ingénieurs à l'étranger, notamment les grandes écoles françaises continuent à représenter un lieu de reproduction des élites marocaines. L'analyse des parcours scolaires et socio-professionnels de la dernière génération de cadres dirigeants au Maroc devrait apporter des éléments d'infirmité ou de confirmation de ces hypothèses.

De son côté, toujours dans le cas marocain, l'historien **Pierre Vermeren** affirme qu'il convient de distinguer l'élite d'ingénieurs cooptée par le Palais - que l'on trouve dans la haute administration et à la tête du secteur privé - de la masse des ingénieurs formés dans les écoles d'Etat marocaines. Ces derniers sont beaucoup plus nombreux, moins nantis et aujourd'hui menacés par le chômage des diplômés, sauf dans certaines filières spécialisées.

Par ailleurs, les modèles d'organisation technique sont travaillés par les dynamiques économiques tant internes qu'externes. Ils le sont d'autant plus que les pays du Maghreb sont dépendants technologiquement.

Ingénieurs et innovation technologique

L'amélioration de la qualité des produits et le problème de leur conformité aux normes européennes exigent le développement des ressources humaines au Maghreb. À cet égard, les diplômés du supérieur en général et les ingénieurs en particulier devraient jouer un rôle important pour maîtriser un modèle de production où les entreprises sont désormais confrontées à la concurrence des produits importés. Dans cette perspective, l'innovation technologique apparaît comme un enjeu crucial pour l'ensemble des pays du Maghreb.

En Algérie, dans un premier temps, de l'indépendance à la fin des années 80, les stratégies de formation des élites ne sont pas mues par des logiques techniques et économiques. Autrement dit, les politiques de formation ne sont pas guidées par un souci d'efficacité économique, mais s'inscrivent dans des projets sociopolitiques. La hiérarchisation des ingénieurs au sein de l'entreprise renvoie à la structuration du système algérien de formation, lui-même expression des différents clivages traversant les élites dirigeantes algériennes tant économiques que politiques³³. Chaque courant politique se fait en quelque sorte représenter au sein de l'entreprise par une catégorie d'ingénieurs qu'il a formée et dont la carrière dépend de sa puissance dans la sphère du pouvoir. Les ingénieurs s'inscrivent alors dans un rapport clientéliste avec les différentes factions des élites dirigeantes. Durant cette

phase, les universités et les écoles d'ingénieurs en Algérie sont bien plus occupées par la formation de milliers de cadres destinés au fonctionnement des équipements industriels que par la recherche. Le pays importe des usines clé en main et les ingénieurs sont dans l'unité de production non pas pour innover mais pour assurer le fonctionnement des équipements importés³⁴.

Ce système est entré en crise à la fin des années 80, autorisant ainsi l'émergence de la nouvelle figure de *l'ingénieur-développeur* en Algérie. Face à la crise et à la disparition des subventions étatiques, l'entreprise algérienne doit désormais compter sur ses propres forces pour innover, améliorer ses performances et la qualité de ses produits.

À ce stade, l'ingénieur algérien commence à intervenir en tant qu'ingénieur de production. Il ne se contente plus de faire fonctionner des équipements importés mais tente de les améliorer et d'accroître leur rendement. On passe ainsi progressivement, fait remarquer **Hocine Khalfaoui**, d'un profil d'*ingénieurs de fonctionnement* à un profil d'*ingénieur d'innovation*. Cette évolution apparaît d'autant plus cruciale que la compétitivité de l'entreprise ne repose désormais plus sur les capacités de production, mais sur celles d'innovation.

En dépit des difficultés engendrées par la situation sociopolitique algérienne, certains secteurs comme la sidérurgie, l'électronique ou encore la chimie, essaient de valoriser *l'ingénieur développeur*. La demande des entreprises de ces secteurs de l'économie s'exprime de plus en plus en termes de recherche - développement. Ce dernier pourrait exercer de surcroît une fonction de médiateur entre le monde de la recherche universitaire et l'entreprise : il est l'interlocuteur " naturel " des chercheurs qui désirent savoir comment leurs innovations peuvent trouver des applications au sein de l'unité de production.

Cette approche de la figure de *l'ingénieur développeur* conduit à s'interroger sur le rôle que joueront les ingénieurs maghrébins face aux impératifs d'innovation et d'appropriation de la technologie rendus nécessaires par l'ouverture des frontières et la mondialisation des échanges. Si l'on prend en compte les objectifs de croissance et d'intégration au marché international d'une part, et d'autre part la satisfaction des besoins de la société, il convient de raisonner à la fois en termes d'appropriation de la technologie, de technologies appropriées et de transferts de technologies³⁵. La traduction des besoins de la société en innovations technologiques appliquées à des produits et des procédés spécifiques, constitue en soi un réservoir de croissance. Même inscrite dans un courant de globalisation des échanges, chaque société cherche à préserver une identité et un mode de vie particulier. L'innovation technologique inspirée de cette identité conduit à l'élargissement du marché local voire à l'exploitation de niches à l'échelle du marché international. Cela nécessite l'exercice, par les ingénieurs, de leur créativité et un style de gestion capable d'exploiter les informations et les synergies à tous les niveaux de la structure de l'organisation. La mise en œuvre de compétences et de capacités créatives dans le cadre d'une stratégie d'appropriation de la technologie dépend de leur statut dans l'organisation, du pouvoir qui leur est attribué et des structures de gestion de la technologie (recherche-développement, unités techniques de productions et laboratoires)³⁶.

Or, certains auteurs ont mis en exergue la contradiction existant entre “ *la faiblesse d’un développement technologique endogène et des phénomènes tels que la marginalisation des ingénieurs dans le processus de production, en particulier au niveau des choix technologiques, le chômage des ingénieurs, l’exode des ingénieurs les plus performants* ”³⁷. Aussi ces constatations conduisent-elles à nous demander si les ingénieurs jouent le rôle induit par leur formation, c’est-à-dire s’ils occupent des postes liés à la production et à la *recherche-développement* ou s’ils sont dirigés vers des fonctions administratives ou des activités de consultant³⁸.

Dans ce cadre, l’équipe de la faculté de gestion et d’économie de Sfax s’intéresse plus particulièrement aux rapports entre la qualification professionnelle de l’ingénieur et la production d’innovations technologiques³⁹. Il apparaît que le nombre d’ingénieurs spécialisés dans la recherche et développement est extrêmement faible. De surcroît, le recrutement d’ingénieurs dans l’entreprise ne garantit pas automatiquement la production d’innovations. À cet égard, l’exemple des entreprises publiques tunisiennes, grandes consommatrices d’ingénieurs, est significatif⁴⁰.

Asma Ammar affirme qu’il existe un décalage entre la fonction exercée par l’ingénieur au sein de l’entreprise et les stratégies qu’il met en œuvre pour innover et s’approprier la technologie. Aussi convient-il d’identifier les variables organisationnelles (les modes de relations qui existent entre l’ingénieur et les autres acteurs de l’entreprise) et extraorganisationnelles (la culture sociétale) qui expliquent ce décalage. Il s’agit également de cerner la signification de concepts comme l’innovation ou la maîtrise de la technologie et à comprendre le processus par lequel l’ingénieur accède à la technologie. C’est dans ce cadre qu’**Asma Ammar** testera l’hypothèse selon laquelle les dysfonctionnements constatés chez l’ingénieur dans la mise en œuvre de ses compétences sont imputables à une inadéquation entre son diplôme, sa fonction et son statut.

Par ailleurs, si les ingénieurs sont potentiellement porteurs d’innovations, “ *car leur formation scientifique et technique, ainsi que leur expérience professionnelle leur confèrent une capacité à innover* ”⁴¹ en sont-ils pour autant des entrepreneurs, acteurs sociaux dont la vulgate schumpéterienne a fait des innovateurs ? **Riadh Zghal** et son étudiante **Naïma Jemni** se proposent de travailler sur les ingénieurs qui choisissent la voie entrepreneuriale. Outre l’identification des facteurs exerçant des influences positives ou négatives (l’expérience professionnelle, leurs caractéristiques individuelles, leur formation, leur origine sociale...) sur la propension des ingénieurs à entreprendre, il convient de repérer les secteurs dans lesquels ils investissent (se contentent-ils de monter des sociétés commerciales ou tentent-ils une expérience industrielle ?) et les technologies (simples ou complexes) qu’ils mobilisent⁴². En entreprenant une recherche sur l’identité professionnelle de ces *ingénieurs-entrepreneurs* tunisiens **Naïma Jemni** tentera de comprendre les modalités de gestion de la technologie au sein de l’entreprise dirigée par un ingénieur. Pour ce faire, elle enquêtera sur les secteurs dans lesquels ces ingénieurs-entrepreneurs de Sfax investissent, ainsi que sur les fonctions qu’ils exercent au sein de l’entreprise.

Ce type d’approche traite d’une certaine manière de l’identité professionnelle de l’ingénieur au travail au sein

de l’entreprise. Mais qu’en est-il de l’identité des ingénieurs vis-à-vis de la société globale ? Comment construisent-ils leur réseau de solidarité et comment défendent-ils leurs intérêts de groupe professionnel ? Cette dernière question conduit à s’interroger sur la manière dont les ingénieurs se positionnent et se définissent à l’égard des autres professions.

LES INGÉNIEURS AU MAGHREB : IDENTITÉ SOCIALE ET MODALITÉS D’ORGANISATION

Les associations d’ingénieurs entre l’ordre et le syndicat

La question des organisations professionnelles des ingénieurs mérite une attention particulière. En effet, la place des ingénieurs dans le mouvement syndical et associatif reflète l’image qu’ils se font de leur position dans les rapports de travail et dans la société et partant les stratégies qu’ils développent pour la défendre⁴³.

En Tunisie, l’organisation des ingénieurs se désigne d’un terme équivalent sans ambiguïté au français “ ordre ” (*Imâda*). Pour être considéré juridiquement comme un ingénieur, l’adhésion à l’organisation est obligatoire. Il n’en a pas toujours été ainsi. L’histoire des associations d’ingénieurs en Tunisie est révélatrice de l’évolution du corps des ingénieurs et de la constitution d’un syndicalisme corporatif qui s’est construit dans une certaine mesure contre le syndicalisme interprofessionnel. Il n’existait pas au moment de l’indépendance une structure spécifique accueillant uniquement des ingénieurs. Une organisation, *l’Association des ingénieurs et techniciens tunisiens* avait été créée en 1948 et regroupait à la fois ingénieurs et techniciens.

En 1972, les ingénieurs se sont séparés des techniciens pour constituer une entité autonome, l’Union nationale des ingénieurs tunisiens (UNIT). Cette séparation entre ingénieurs et techniciens ne s’est pas faite sans résistances de la part des seconds. En effet, ils craignaient de ne plus bénéficier de la possibilité de changer de corps facilement, de passer du statut de technicien à celui d’ingénieur.

À peine l’UNIT constituée, que ses membres allaient revendiquer le droit de se constituer en une organisation ayant un caractère syndical. L’UNIT, à l’instar d’autres institutions représentatives des ingénieurs dans le monde arabe, voulait créer une structure prenant en charge la profession et la représentant auprès des autorités. Or l’UNIT, régie par la loi de 1959 sur les associations, n’avait pas le droit juridiquement de défendre les intérêts matériels du corps des ingénieurs. L’objectif était également de mieux réguler la profession, et cette revendication était en quelque sorte la conséquence logique de la différenciation entre techniciens supérieurs et ingénieurs, les promoteurs du projet souhaitant que le statut d’ingénieur soit défini de manière rigoureuse et que le titre soit protégé. Mais les autorités tunisiennes étaient réticentes à la constitution d’une organisation ayant un caractère syndical trop marquée et il a fallu dix ans pour que le projet de constitution d’un Ordre des Ingénieurs aboutisse. En 1982 les ingénieurs tirent profit d’un rapport de force favorable pour exiger le vote d’une loi instituant un Ordre des Ingénieurs.

Mais dix-huit ans après la création de l’Ordre qu’en est-il des relations entre l’organisation et l’Etat tunisien ? Qu’en est-il de la situation des organisations professionnelles de cadres techniques dans les autres pays du

Maghreb ? Les modalités d'organisation des ingénieurs au Maghreb oscillent entre le modèle corporatif de l'ordre (caractéristique des professions libérales, et contrôlant l'accès à la profession) et celui du syndicat (ouvert, et orienté vers la lutte pour l'amélioration des conditions d'exercice de la profession, lutte incluant souvent une dimension politique)⁴⁴. La situation apparaît pour le moins contrastée entre les différents pays du Maghreb. L'Algérie s'oriente plutôt vers le second cas de figure⁴⁵. Il existe dans ce pays trois associations d'ingénieurs à caractère syndical prononcé, qui dans un contexte marqué par la guerre civile, font preuve, à l'instar d'autres organisations représentant des groupes professionnels, de velléités d'autonomisation sociale et professionnelle plus grande que dans les autres pays du Maghreb. En Tunisie, l'Ordre des Ingénieurs avait à sa naissance un caractère hybride : il était à la fois un " ordre " dans la mesure où il avait une mission de réglementation et de contrôle disciplinaire et un syndicat puisque sa charte stipule qu'il défend " *les intérêts matériels et moraux de la profession* ". Aujourd'hui, la notion d'« ordre » prend le dessus sur celle de syndicat. D'une manière générale on s'interrogera sur les relations de ces organisations à l'Etat, sur leurs projets économiques et sociaux et sur la manière dont elles les traduisent dans leur action.

Le groupe professionnel des ingénieurs ne se positionne pas uniquement à l'égard des autorités politiques et administratives. L'identité du groupe professionnel " ingénieur " se construit également dans un rapport aux autres professions avec lesquelles il est amené à coopérer ou entrer en concurrence.

Les rapports des ingénieurs avec les autres corps professionnels

La profession qui *a priori* est concernée au premier chef par le développement d'un corps des ingénieurs est celle des techniciens. Ces derniers, dans le cadre d'une stratégie de promotion professionnelle et sociale, peuvent envisager d'accéder au statut, au grade et à la fonction d'ingénieur. Cela conduit à formuler un certain nombre de questions à propos des rapports qu'entretiennent les deux " corps " professionnels : quelles différences séparent leurs formations respectives ? Ou encore la frontière entre techniciens et ingénieurs est-elle fortement marquée ? La réponse dans le cas tunisien est incontestablement positive : l'histoire associative tunisienne aurait tendance à montrer une forte différenciation entre les deux professions. On peut avancer l'hypothèse que l'Ordre des Ingénieurs s'inscrit dans une logique de contrôle et de préservation du titre d'ingénieur, notamment dans l'administration. Toutefois, cette évolution est-elle similaire dans le cas de ceux que l'on appelle en France les " cadres administratifs et commerciaux des entreprises " ? Ces questions concernent l'ensemble des pays du Maghreb, en dépit de trajectoires historiques différentes.

Par ailleurs, dans la mesure où le secteur public demeure encore le premier employeur des ingénieurs, il convient de s'intéresser au rôle qu'ils y jouent et à ce qu'ils en attendent. Il nous paraît souhaitable d'étudier les relations qu'ils entretiennent avec les cadres administratifs et la manière dont se constitue leur capital symbolique. Cette approche constitue une invitation à se pencher sur l'idéologie de l'ingénieur. Son discours, qui semble parfois

aller de soi, est souvent une construction historique et sociale⁴⁶. L'ingénieur se pose en détenteur d'une légitimité technique : celle d'un acteur professionnel qui se pare du discours scientifique pour apporter des solutions à des problèmes d'ordre industriel ou relevant de la gestion.

Ainsi peut-on formuler un certain nombre de questions : les ingénieurs sont-ils porteurs d'une " rationalité technique " ? Occupent-ils des fonctions bureaucratiques ? Revendiquent-ils le monopole de la prise de décision au nom de leurs compétences techniques ?

Si la réponse à ces questions est positive, il est fort probable que, dans le cas de la Tunisie par exemple, ils se heurteront aux diplômés de l'Ecole Nationale d'Administration Tunisienne, notamment aux " conseillers du service public " (CSP), porteurs d'une " rationalité technico-administrative ", destinés à être chefs de service et à bénéficier des avantages matériels et symboliques attachés à l'exercice de cette fonction⁴⁷.

LES MODALITÉS PRATIQUES

La réalisation de ce programme s'appuie sur la participation d'universitaires et de chercheurs appartenant à des disciplines différentes. La première réunion organisée à Tunis se proposait de délimiter un champ de recherche à partir d'un inventaire de thèmes relatifs à la profession d'ingénieurs et à son inscription dans la société maghrébine. Cette approche a une vocation pluridisciplinaire. Le programme constitue un espace de rencontre entre les concepts et les cadres interprétatifs d'historiens, de sociologues, et de spécialistes d'économie et de gestion. Il s'agit au bout du compte de dépasser la simple description d'objets particuliers et de poser des passerelles entre les problématiques des participants. Un des principaux enjeux de cette recherche collective sera de convertir des données en flux de connaissances et d'articuler celles-ci à des fins d'intelligibilité.

Depuis octobre 1999, des réunions régulières ont permis aux participants tunisiens du programme de faire le point de leurs travaux respectifs. Une rencontre intermédiaire sera organisée en janvier 2001. Elle devrait mettre l'accent sur les systèmes et les politiques de formations des ingénieurs au Maghreb. Nous envisageons, à l'issue de ces journées d'étude, de publier les premiers résultats sous forme de *working papers*. Le programme devrait aboutir à la tenue d'un colloque final en janvier 2002. Les actes de ce dernier donneront lieu à une publication sous la forme d'un ouvrage.

NOTES

¹ BEN SALEM (Lilia), " Les ingénieurs tunisiens au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ", *Revue de la Méditerranée et du Monde Musulman*, 72, 1994/2, p. 63.

² GRELON (André), " Les ingénieurs du Maghreb et du Moyen-Orient : vue d'Europe ", in LONGUENESSE (Elisabeth) (dir.), *Bâtisseurs et bureaucrates. Ingénieurs et société au Maghreb et au Moyen-Orient*, Lyon, Maison de l'Orient, 1990, pp. 29-42.

³ BENSALAM (Lilia), " La profession d'ingénieur en Tunisie. Approche historique ", in LONGUENESSE (Elisabeth) (dir.), *Bâtisseurs et bureaucrates. Ingénieurs et société au Maghreb et au Moyen-Orient*, Lyon, Maison de l'Orient, 1990, p. 86.

⁴ Intervention de Habib Belaïd à la réunion de lancement du programme " Ingénieurs et société au Maghreb ", 15-16 octobre 1999. Participants : Asma AMAR, Habib BELAÏD, Mohammed BENGUERNA, Hassen BOUBAKRI, André GRELON, Eric GOBE, Naïma JEMNI, Anousheh KARVAR, Hocine KHELFAOUI, Elisabeth LONGUENESSE, Bachir MEDINI, Kamel MELLAKH, Grazia SCARFO GHELLAB, Riadh ZGHAL. Toutes les notes suivantes faisant mention des interventions des participants au programme se rapportent à la rencontre des 15 et 16 octobre 1999.

⁵ KHELFAOUI (Hocine), *Les ingénieurs dans le système éducatif. L'aventure des instituts technologiques algériens*, Paris, Publisud, 2000, pp. 17-18.

⁶ VACHER (Hélène), " Les figures de l'ingénieur colonial à la fin du XIX^{ème} siècle : la formation de la Société française des ingénieurs coloniaux et l'Ecole spéciale des travaux publics ", *Le Mouvement Social*, n° 189, octobre-décembre 1999, p. 47.

⁷ *Idem*, p. 49.

⁸ VACHER (Hélène), *Rationaliser la ville. L'Ecole spéciale des travaux publics de Léon Eyrolles et la formation aux techniques et disciplines de l'aménagement (1898-1939)*, Mémoire de recherche, Ministère de l'équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, Novembre 1999, p. 36.

⁹ *Idem*, p. 39.

¹⁰ *Ibid.*, pp.39-40.

¹¹ Intervention de Habib Belaïd.

¹² BELAÏD (Habib), " Aux origines des postes et des télécommunications dans la Tunisie coloniale : poste et postiers au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle ", *Les relations tuniso-françaises au miroir des élites (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)*, Publications de la Faculté des Lettres-Manouba, 1997, p. 88. Habib Belaïd compte, dans le cadre du programme étudier en particulier les rapports entre groupes professionnels de statuts différents et les conflits qui surgissent.

¹³ Intervention de Habib Belaïd.

¹⁴ BEN SALEM (Lilia), *Développement et problème de cadres, le cas de la Tunisie. Un exemple: les cadres supérieurs de l'économie tunisienne*, Tunis, Cahiers du CERES, 1976, (série sociologique), p. 66.

¹⁵ *Au lendemain de la première guerre mondiale, l'administration du Protectorat met en place une organisation administrative et technique afin de trouver des solutions techniques et de tenter de créer les conditions appropriées, en vue d'une exploitation " rationnelle " des sols marocains.* Il s'agit pour la France de trouver les moyens de nourrir sa population. La Résidence Générale lance alors un véritable programme de colonisation distribuant des lots de terre à des colonies encadrés par des ingénieurs agronomes. Mais la crise de 1929, les famines successives et le développement de la contestation nationaliste qui touchent le Maroc mettent un bémol à ce projet de colonisation des terres. Désormais les autorités du Protectorat veulent lui substituer un " projet de développement ". La région du Tadla au Maroc va être la zone d'expérimentation d'un projet de " périmètre irrigué " dès 1936. Ce dernier constitue la première tentative de " modernisation bureaucratique " où le " fellah " est encadré par l'administration. Voir " Aux origines de la réforme de la société rurale : l'introduction de l'irrigation par les ingénieurs agronomes coloniaux dans le Maroc des années 1930's ", Colloque, *La réforme et ses usages*, Fondation Abderrahim Bouabid, Centre d'Etudes en Sciences Humaines et Sociales (CESHS), Université Montesquieu-Bordeaux IV, Bordeaux du 1 au 3 décembre 1999.

¹⁶ BEN SALEM (Lilia), " Les ingénieurs tunisiens au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ", *op. cit.*, pp. 60-74.

¹⁷ CHATELUS (Michel), " Le monde arabe vingt ans après, II, De l'avant-pétrole à l'après pétrole (?) : les économies des pays arabes, n° 101, septembre 1983, pp. 5-45.

¹⁸ LONGUENESSE (Elisabeth) et WAAST (Roland), " Professions scientifiques en crise. Ingénieurs et médecins en Syrie, Egypte, Algérie ", *Revue Tiers Monde*, Tome 36, n° 143, Juillet-septembre 1995, p. 488.

¹⁹ TANGEOUI (Saïd), *Les entrepreneurs marocains. Pouvoir, société et modernité*, Paris, Karthala, 1993, p. 290. CAMAU (Michel), " La Tunisie au présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ? ", in CAMAU (Michel), *La Tunisie au présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ?*, Paris, CNRS, 1987, p. 46.

²⁰ Intervention de Mohamed Benguerma.

²¹ KARVAR (Anousheh), *La formation des élites scientifiques et techniques étrangères à l'Ecole Polytechnique au 19^{ème} et 20^{ème} siècle*, Université Paris VII, Décembre 1997, pp. 264-291.

²² Intervention de Mohamed Benguerma.

²³ LONGUENESSE (Elisabeth) et WAAST (Roland), " Professions scientifiques en crise. Ingénieurs et médecins... " ? *op. cit.*, p. 490. Voir également BERNARD (Chantal) (dir.), " *Nouvelles logiques marchandes au Maghreb* ", Paris, CNRS, 1991.

²⁴ Intervention d'Elisabeth Longuenesse.

²⁵ LONGUENESSE (Elisabeth), " Les diplômés de la technique à l'heure des réformes économiques : formation et emploi ", *Egypte-Monde Arabe*, n°33, 1er semestre 1998, p. 126.

²⁶ BOUHRARA (Moncef), " Economie immatérielle : défi majeur pour l'économie tunisienne ", *L'ingénieur tunisien*, n°22, Août-septembre 1999, p. 17.

²⁷ SLIM (Habib), " Maghreb et maîtrise technologique. Le cas de la Tunisie ", in MOORE (Henry Clement) (dir.), *Maghreb et maîtrise technologique. Enjeux et perspectives*, Tunis, CERP et CEMAT, 1994, p. 351.

²⁸ Voir à ce propos la thèse d'histoire sociale de VERMEREN (Pierre), " La formation des élites par l'enseignement supérieur en Tunisie et au Maroc au cours du XX^{ème} siècle ", l'Institut Maghreb-Europe de l'université Paris VIII, 2000.

²⁹ Exception faite de l'agriculture. BEN SALEM (Lilia), " Les ingénieurs tunisiens au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles... ", *op. cit.*, p. 68.

³⁰ Intervention d'Anousheh Karvar.

³¹ Intervention de Kamel Mellakh.

³² Intervention de Grazia Scarfo Ghellab.

³³ KHELFAOUI (Hocine), *Les ingénieurs dans le système éducatif. L'aventure des instituts technologiques...*, *op. cit.*

³⁴ Intervention de Hocine Khelfaoui.

³⁵ Riadh Zghal définit l'appropriation de la technologie comme " un processus de maîtrise, d'adaptation de technologies conventionnelles, d'innovations et d'intégration progressive de nouvelles technologies ", ZGHAL (Riadh), " La globalisation, les impératifs d'appropriation de la technologie et le rôle de l'ingénieur ", *Les Cahiers de l'Erge*, n° 6, Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax, pp. 7-21.

³⁶ Intervention de Riadh Zghal.

³⁷ BEN SALEM (Lilia), " Les ingénieurs tunisiens au XIX^{ème} et... ", *op. cit.*, p. 71.

³⁸ ZGHAL (Riadh), " La globalisation, les impératifs d'appropriation de la technologie... ", *op. cit.*

³⁹ Par ailleurs, Riadh Zghal coordonne une enquête sur le thème transversal des *femmes ingénieurs*. Cette dernière, qui se déroule sur l'ensemble du territoire tunisien, est soutenue financièrement par le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Informations sur la Femme de Tunis (CREDIF) et commencera en janvier 2001.

⁴⁰ Intervention de Asma Ammar.

⁴¹ FAYOLLE (Alain), *L'ingénieur entrepreneur français. Contribution à la compréhension des comportements de création et reprise d'entreprise des ingénieurs diplômés*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 14.

⁴² Intervention de Naïma Jemni. Des enquêtes menées par les étudiants de la faculté de gestion de l'université de Sfax sur le tissu industriel de Sfax et de sa région montrent que les entreprises qui réussissent le mieux dans la gestion de la technologie sont celles qui sont dirigées par des ingénieurs

⁴³ Intervention d'Elisabeth Longuenesse.

⁴⁴ LONGUENESSE (Elisabeth), " Les ingénieurs au Maghreb et au Moyen-Orient. Politiques de développement et nouveaux acteurs sociaux ", in LONGUENESSE (Elisabeth) (dir.), *Bâtisseurs et bureaucrates...*, *op. cit.*, p. 25.

⁴⁵ Intervention de Hocine Khelfaoui.

⁴⁶ Intervention d'André Grelon.

⁴⁷ Nabil Smida, ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration de Tunis et chercheur en sciences sociales, se propose d'étudier les rapports entre les deux corps (*i.e* les ingénieurs et les CSP) au sein du ministère de l'Agriculture.

LE STATUT DE LA BIOGRAPHIE

essai de chronologie

Gilles CANDAR

Agrégé et docteur en histoire, Gilles Candar est responsable de la politique éducative du musée d'Orsay (Paris). Il travaille sur l'histoire politique, sociale et culturelle de la France de 1848 à 1940. Membre du comité de rédaction de la revue Mil Neuf cent, il a édité avec Jacqueline Pluet-Despatin les Lettres de Lucien Febvre à Henri Berr (Fayard, 1997) et il coordonne avec Madeleine Rebérioux l'édition des Œuvres de Jaurès (aux Editions Fayard). Cette contribution a fait l'objet d'une communication au cours du séminaire 1999 de l'IRMC, dans le cadre de la séance ayant thème « l'histoire culturelle en questions ».

Le statut de la biographie en histoire est depuis longtemps un des passages obligés du débat historiographique et les termes dans lesquels est posé le problème ne se renouvellent que lentement¹. Il s'y joint un paradoxe au moins apparent : la biographie n'a jamais été absente des réflexions comme des pratiques professionnelles des historiens, mais s'est toujours accompagnée d'un trouble, d'une « gêne technique » implicite ou explicite. Le présent article souhaite indiquer à grands traits les oscillations suivies par ce débat chez les historiens français depuis un peu plus d'un siècle, rappel chronologique susceptible d'ouvrir un débat sur les usages respectifs de la biographie par les historiens, qu'ils travaillent en France, au Maghreb, ou ailleurs dans le monde : la réflexion sur l'histoire est un langage universel.

Une distinction ancienne

En principe, il convient de ne pas se poser la question des origines. Encore que celle-ci, traitée par Arnaldo Momigliano² semble montrer aussi bien l'ancienneté du genre (Scylax sur Héracléides, au VI^e siècle av. J-C) que la frontière assez floue mais toujours perceptible qui le distinguait de l'histoire proprement dite. Les historiens antiques, attachés à la recherche de la vérité et de la synthèse, ne dissimulaient pas la méfiance qu'ils éprouvaient envers lui : Thucydide et Polybe furent les premiers à expliciter leurs réserves... comme si la biographie était forcément plus portée à l'exaltation partielle d'un camp, d'un individu, ou d'un groupe d'individus, plutôt qu'à établir des rapports de causalité entre les événements. Ceci

dit, poser le problème de la biographie sous l'Antiquité et pendant la période médiévale, sujet passionnant, n'est pas de nos compétences... Au sein des sociétés occidentales, on peut simplement constater la nécessité d'un certain état laïque de la société pour que le jeu des individualités humaines soit pensable dans un récit historique face à la volonté divine. En France, la notion d'individu naquit sans doute autour du XIII^e siècle, à l'époque où apparaissait le portrait individuel en peinture. C'est du moins un des points que cherche à élucider la vaste enquête engagée par Jacques Le Goff sur et autour de Saint Louis³. Il fallut cependant longtemps avant que les biographies accordassent à leurs héros le rôle d'agents propres de l'histoire. Les premières restèrent modelées sur les exemples d'hagiographies fournies notamment par *La Légende dorée* de Jacques de Voragine. Malgré Joinville et Comynnes, malgré les historiographes officiels du Roi qui comptèrent Boileau et Racine dans leurs rangs, et illustrèrent ce genre officiel et littéraire jusqu'à la Révolution, la biographie en France ne s'épanouit vraiment comme référence intellectuelle qu'avec Voltaire. *Le Siècle de Louis XIV, Charles XII de Suède...* restituèrent la vie de héros qui avaient façonné l'époque et lui avaient donné ses caractéristiques essentielles. C'est alors qu'on s'attacha à retrouver dans le passé les « siècles » des grands hommes, ceux de Périclès, d'Auguste, de Saint-Louis... En Grande-Bretagne, Carlyle se situa dans une perspective quelque peu différente. Comme l'a magistralement montré Sabina Loriga⁴, il se servit de la biographie pour remettre en cause la linéarité traditionnelle de l'histoire événementielle, solidement installée dans l'historiographie britannique, marquée par la prégnance épistémologique du fait (« stupide, mais irréfutable comme un fait » dit un dicton britannique). Souhaitant rendre à l'histoire son volume, son épaisseur, et donc échapper à l'impression de ligne donnée par une structure narrative, Carlyle se servit du héros comme un moyen d'expression du flux chaotique et aléatoire de la vie et d'accès à l'universel. Le héros individuel, sujet d'exaltation, semblable aux personnages peints par David ou Géricault, était chargé d'exprimer son époque. L'histoire devenait le champ d'affrontement de personnalités héroïques, qu'il s'agisse des membres de la Convention, comme dans *l'Histoire des Girondins* de Lamartine, des généraux de la Révolution et de l'Empire ou d'écrivains comme Goethe, Chateaubriand et Hugo, assumant chacun à son tour la fonction prophétique de

celui qui n'a pas les moyens d'agir, mais incarne la force de l'Esprit. Tous, en tout état de cause, pâlisseraient devant la personnalité de Napoléon Bonaparte, parfait type du héros démiurge, capable d'orienter un temps le sens de l'Histoire et de forcer le destin.

La crise du genre, une lente maturation

Le retournement se produisit avec la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, même si Diderot avait déjà fait remarquer, au siècle précédent, que l'essence de l'individu échappait nécessairement à la biographie⁵. Jules Michelet mit au premier plan les valeurs collectives, la foule, le peuple surtout, laissant aux personnalités le soin de représenter des passions collectives, d'être des hommes-reflets. Conception de l'Histoire qui devait s'avérer fructueuse : on sait par exemple à quel point Lucien Febvre, un des fondateurs des *Annales*, aimait à proclamer sa dette envers le châtelain de Vascaeuil. L'histoire devenait celle des masses, des grandes évolutions économiques et sociales : le cas le plus immédiatement probant est celui du matérialisme historique défendu par Karl Marx, mais cela constitua en fait l'atmosphère doctrinale de toute une époque. Les historiens de la lutte des classes, aussi bien Guizot que Marx, n'avaient que faire de la biographie. Ils n'en écrivirent d'ailleurs guère, se consacrant à l'étude des grandes révolutions, anglaises ou françaises, et on assista à une réduction significative de la part dévolue au rôle propre des individus en histoire. Taine, sans doute avec Renan l'intellectuel français le plus influent du siècle, forma ainsi la conception classique du grand homme produit de la race, du milieu, du moment, que Sabina Loriga appelle l'homme-particule. L'influence de Taine s'exerça au-delà de son domaine particulier d'intervention, l'histoire littéraire et philosophique. L'individu n'était qu'un « bourgeon dans un baobab », un atome, l'épanouissement de tout ce qui l'avait précédé et façonné, ce qui permit ensuite à Barrès, l'auteur d'*une visite chez M. Taine*, et le prince de sa génération littéraire, de conclure que les morts devaient commander aux vivants. La biographie existait toujours, avec ces auteurs, mais elle avait changé de sens. La dialectique entre l'individu et la société privilégiait désormais le second terme et la biographie ne visait plus guère qu'à retrouver dans le destin individuel la force de l'empreinte du contexte, géographique, historique, culturel et social.

Avec la constitution de l'histoire en science et l'avènement de l'école méthodique, la biographie s'éloignait des champs de la recherche. Monod fondait la *Revue Historique* (1876), la licence d'histoire prenait son autonomie à l'égard de la licence de lettres traditionnelle et Seignobos et Langlois expliquaient aux nouveaux étudiants les bonnes règles de méthode dans *l'introduction aux études historiques* (1898) peu avant la fondation de la *Revue de Synthèse Historique* par Henri Berr (1900). Ce moment scientifique s'accompagnait d'un retour critique sur les pratiques antérieures de connaissance du passé qui mettait en procès la part accordée aux grands hommes par la période romantique. Les historiens voulaient rompre avec l'image du héros, extérieur à la masse humaine, qui pétrissait celle-ci et accomplissait soit les desseins de la Providence, soit ceux du Progrès ou de toute autre entité. Science des sociétés humaines, selon Fustel de Coulanges,

science des faits sociaux comme le voudront les émules de Durkheim, l'histoire devait s'éloigner de l'individu : « tout individu est infini et l'infini ne peut être épuisé » expliquait Durkheim qui en concluait que l'individu ne pouvait être un objet de connaissance historique.

L'historiographie de la Troisième République, avant comme après le tournant des *Annales*, se méfiait des individus et relativisait leur rôle. La méfiance disciplinaire envers la biographie est donc beaucoup plus ancienne qu'on ne le dit parfois. Elle renvoie au positivisme de Taine comme au matérialisme historique des marxistes et n'a en aucune façon attendu la longue durée braudélienne pour s'exprimer. Ce qui change parfois les perspectives et entraîne quelques confusions est que ce retournement de tendance qui se produisit au mitan du siècle passé ne concerna que le monde des savants. Il n'empêcha pas le déploiement, la floraison des biographies chez les éditeurs, sur les tables des libraires et dans les mains du public. Il s'agissait d'un genre proprement académique, qu'évoque ainsi Arnaldo Momigliano : « quand j'étais jeune, l'histoire était l'affaire des savants et la biographie celle des *gentlemen* ». Napoléon III, lassé de la fonction impériale, s'était déjà consacré à une *Vie de Jules César*. La biographie était un passe-temps d'hommes cultivés, une littérature académique, prestigieuse, et comme en France l'autorité politique supposait un prestige intellectuel, les ministres, les grands avocats, les notables pratiquèrent le genre, autrefois (Albert de Broglie, Paul Deschanel, Louis Barthou...) comme aujourd'hui (François Bayrou, Jack Lang, Hervé de Charette...). Chacun sait à quel point il serait aisé de citer d'autres exemples, passés ou actuels et combien ces ouvrages sont étrangers à l'histoire universitaire et scientifique. Pourtant, tout n'était pas si simple : Jaurès, que revendiqua comme maître Georges Lefebvre, et, dans une moindre mesure, Lucien Febvre, mena à bien une histoire de la Révolution française qui, tout en donnant la primauté au jeu des forces sociales, ne dédaigna pas celui des personnalités individuelles, les écarts, interstices, variations qu'elles introduisaient par rapport aux mouvements de fond provoqués par les conditions de la production et des échanges. Jaurès voulut que son histoire soit matérialiste avec Marx, lyrique avec Michelet, héroïque avec Plutarque. La double référence à Marx et à Michelet est souvent rappelée, mais le dernier terme de la proposition est fréquemment négligé alors précisément qu'il donne toute sa légitimité à l'approche biographique. Jaurès n'a certes pas écrit au cours de sa vie de biographies - contrairement à nombre de ses collègues de la Chambre - mais son *Histoire de la Révolution*, comme celle de *La Guerre de 1870, ou même L'Armée nouvelle*, sont remplies d'esquisses biographiques ; et il projeta en outre d'écrire une vie de Gambetta, son premier maître en politique.

Le tournant des Annales ?

Les choses changèrent, mais il n'est pas sûr que les *Annales* représentèrent le tournant antibiographique qu'on s'est parfois complu à décrire. Pourquoi en aurait-il été ainsi ? L'attachement à l'histoire économique et sociale revendiquée par la nouvelle revue, dès sa fondation en 1929, n'obligeait à aucun parti pris antibiographique. Du côté des pères fondateurs, Febvre et Bloch, aucune opposition de principe envers le genre biographique ne peut être

sérieusement invoquée. En revanche, et plus simplement, existait la conscience de ses difficultés, souvent rappelée, par exemple, par Lucien Febvre, signalant « le problème de la biographie individuelle, avec tous ses périls et toutes ses tentations... ». Lui-même se confronta au genre, par deux fois dit-on souvent, en ajoutant parfois qu'il le subvertissait radicalement⁶. Les deux livres concernés seraient *Un destin*, *Martin Luther* et *La Religion de Rabelais. Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*. Mais pourraient tout aussi bien être cités les livres consacrés à Marguerite de Navarre (*Amour sacré, amour profane*) ou à Bonaventure Des Periers (*Origène et Des Périers* ou *l'énigme du « Cymbalum Mundi »*), voire les articles biographiques sur Guillaume Briçonnet repris dans *Au cœur religieux du XVI^e siècle...* Il va sans dire que Febvre n'écrivait pas de biographie comparable à celles du duc de La Force, mais cette différenciation ne se limitait pas à ce seul genre : de toute façon, il n'écrivait pas et ne pratiquait pas la même histoire que le biographe, aujourd'hui un peu oublié, de Lauzun et de la Grande Mademoiselle. Les biographies de Febvre entendaient éclairer des destins individuels, en rompant avec la conception des héros surhommes et en s'attachant à reconstituer l'outillage mental spécifique d'une période et d'un groupe d'hommes. Il illustrait finalement sa recommandation habituelle : « S'efforcer de savoir, à travers l'histoire d'une partie, la crise tragique d'un tout⁷ » ; mais ce n'était pas là afficher un programme intellectuel en rupture avec ses prédécesseurs républicains du tournant du siècle. L'observation est limitée à la seule attitude envers le genre biographique. Il va de soi qu'elle n'empêcha évidemment pas l'historien de *Philippe II et la Franche-Comté* de déployer un étonnant brio et les plus rares qualités, défrichant des voies nouvelles pour la connaissance historiographique. Marc Bloch fut lui aussi soucieux de la part de l'individu, même s'il se consacra aux structures agraires, à l'étude de la société féodale. Il faudrait aussi faire à son sujet la part des commandes et des choix personnels. Néanmoins dans son livre-testament *Apologie pour l'histoire*, un ouvrage très dense, sans développements excessifs, il prenait le temps de défendre la place nécessaire à l'histoire des individus. Il avait déjà réfléchi sur le rôle du témoin, en l'occurrence lui-même, dans un petit livre d'histoire immédiate : *L'Étrange défaite*. Il avait aussi été un des premiers à préconiser de délaissier les personnalités d'exception pour se consacrer aux personnages secondaires, révélateurs d'une époque ou d'un milieu : « Plutôt que de consulter sans cesse ces grands premiers rôles de la pensée, l'historien trouverait peut-être plus de profit à fréquenter les auteurs de second ordre⁸ ». Il posait ainsi les linéaments d'une préoccupation historiographique d'avenir. Sans prétendre à une quelconque généralisation, il n'apparaît pas que les *Annales* aient marqué de rupture en ce qui concerne donc la biographie, au contraire. Elles ont plutôt confirmé un paysage culturel, avec une pratique biographique présente dans le champ universitaire, mais souvent dévaluée par les abus de la littérature académique. Ce paysage évolua toutefois après la deuxième guerre mondiale, débouchant sur une dissociation qui tourna à la crise ouverte.

En histoire, les *Annales* deuxième manière, celles de Fernand Braudel furent fortement influencées par le modèle structuraliste et affirmèrent une méfiance envers le sujet qui les conduisit à privilégier la recherche de facteurs explicatifs dépassant le cadre de la volonté humaine. L'apogée de l'influence structuraliste fut atteint dans les

années 1960-1970 lorsque la plupart des étudiants en histoire se croyaient obligés, sinon à rêver, du moins à pratiquer, l'histoire sérielle préconisée par Pierre Chaunu. Il fallait, plus que jamais, savoir compter et sur de grandes masses, intégrant les données de la naissante informatique. « L'historien de demain sera programmeur ou ne sera pas » : le mot de Le Roy Ladurie faisait florès. Le sort du genre biographique semblait réglé, au moins dans le milieu universitaire, puisque seul le quantitatif semblait en mesure de donner son plein caractère scientifique à l'histoire. Enseignants comme étudiants faisaient leur le constat sans appel de Claude Lévi-Strauss : « L'histoire biographique et anecdotique est la moins explicative, mais elle est la plus riche, du point de vue de l'information, puisqu'elle considère les individus dans leur particularité. Le choix relatif de l'historien n'est jamais qu'entre une histoire qui apprend plus et explique moins, et une histoire qui explique plus et apprend moins »⁹.

L'apogée d'un procès

Le procès de la biographie, cette « absurdité scientifique » pour reprendre l'expression devenue lieu commun employée par Pierre Bourdieu¹⁰ atteignit alors son apogée, variant la panoplie des arguments, mais se soldant toujours par la même conclusion. La première des critiques faites à la biographie fut de valoriser excessivement la personnalité et l'importance de son sujet. La tentation peut être grande de fausser les perspectives et d'attribuer à son « héros » un rôle excessif. « Les biographes sont toujours singulièrement fixés à leur héros » estimait Freud, qui se risqua lui-même pourtant à un travail analogue, mais peu bienveillant, sur le président Wilson, jugé responsable de la disparition de l'Autriche-Hongrie. La biographie « à la française » était assimilée à l'essayisme mondain tandis que l'abondance de détails de la biographie « à l'américaine » tombait dans l'éparpillement et l'insignifiance, un peu comme le tableau surchargé de Maître Frenhofer dans la nouvelle de Balzac. De toute façon, la biographie conduisait à la surinterprétation : tout détail devenait symbolique, en même temps des relations forcées entre les êtres et les événements débouchaient en fin de compte sur un discours aux accents paranoïaques qui, au lieu de l'éclairer, obscurcissait le jugement historique.

Les critiques de la biographie allaient plus loin encore, ils estimaient que l'histoire de vie supposait assurées des notions désormais malmenées : la cohérence et la continuité du moi, l'identité à soi¹¹. Rares furent ceux qui, à l'instar de Roger Chartier rappelés que les entités historiques, société, classe, mentalité, etc, qui tendaient à remplacer les individus, étaient souvent traitées par les historiens comme des héros individuels, avec les mêmes illusions de reconstitution et d'intelligibilité linéaire. Cette crise de la biographie atteignit le grand public. Certes, le genre se pratiquait encore, mais sans gloire, presque de manière honteuse, languissante en tout cas. La biographie persistait : « il y a toujours un biographe. Il y a toujours une fiche à la Bibliothèque nationale¹² », constatait avec un humour désenchanté l'écrivain et musicologue Philippe Beaussant, spécialiste de la période baroque ; désormais elle était portée par un modèle littéraire vacillant. Le succès de la biographie avait correspondu à l'éclosion, puis à la domination absolue du genre romanesque en littérature. Les récits de vie ne se façonnaient plus sur les Vies de

Saints comme au Moyen Âge, mais sur les modèles romanesques proposés par Balzac, Stendhal et Zola. De même, mémoires et autobiographies confiaient souvent au lecteur la détermination qu'avaient pu présenter héros de théâtre ou de romans : combien de responsables des diverses Internationales socialistes ou communistes se sont ainsi rêvés comme des personnages de Walter Scott, de Wagner ou d'Ibsen ? Le jeu des pseudonymes ou l'étude des correspondances permettraient d'en établir un premier relevé. Or, le roman, du moins dans son architecture classique, fut lui-même remis en question. Proust, Gide, Musil et Joyce mirent en cause la continuité du sujet et l'intelligibilité linéaire d'une vie. À partir du moment où il était impossible de faire la somme de toutes les impressions d'une vie, il devenait vain de chercher à en dresser un bilan cohérent. La démonstration de Walter Benjamin s'imposait dans sa rigueur conclusive : « dans une vie d'homme, les teneurs chosales sont les seules manifestes; la teneur de vérité est cachée ». Sans doute on peut mettre en lumière le trait isolé, la relation isolée, mais non la totalité, à moins de ne la saisir que dans une relation finie. Or elle est en elle-même infinie. C'est pourquoi, dans le domaine de la biographie, il n'est ni critique ni commentaire¹³ ». La crise du héros romanesque rejaillissait sur le personnage biographié. Dans l'article récapitulatif et prospectif déjà cité, Philippe-Jean Catinchi citait le mot de l'écrivain britannique Edward Morgan Forster qui distinguait trois types de personnages : *l'homo sapiens* (homme réel), *l'homo fictus* (invention romanesque) et *l'homo biographicus* (cas intermédiaire du héros biographié).

La reconquête d'un genre

Une récente controverse entre historiens dans la revue *Le Débat*¹⁴ rappelle la difficulté à s'entendre sur les caractéristiques dominantes des plus récentes périodes historiographiques. C'est un des problèmes habituels de l'histoire contemporaine, malaisé à résoudre au demeurant. Il est difficile d'aller plus loin qu'un constat de retournement d'une tendance : la biographie, en fraude ou non dans l'univers du savant, se révèle bien installée et certainement plus vivace aujourd'hui que dans les décennies 1950, 1960 et 1970. Est-il possible de repérer quelques éléments qui ont permis la survie et la renaissance du genre ? La tradition historiographique de la Troisième République n'avait pas totalement disparu : elle n'excluait pas les études biographiques, mais les intégraient le plus souvent à l'étude d'un milieu. Lieux, milieux et réseaux furent ainsi à l'honneur, renouant avec d'anciennes pistes, celles dessinées par Marc Bloch et Lucien Febvre, mais aussi, avant eux, par des savants plus oubliés. Ainsi pourrait-on s'amuser à présenter Gaston Boissier et Édouard Herriot, deux dignes académiciens, l'un de droite, l'autre de gauche, comme des pionniers de l'étude de réseau : celui du consul et sénateur Cicéron pour le professeur d'éloquence latine au Collège de France ; celui de Madame Récamier pour le futur maire de Lyon¹⁵.

Ces milieux, quelle que fût leur nature (sénateurs romains, ingénieurs du roi, généraux d'Empire), appelaient pour être connus un réveil et un regain d'études biographiques. Celles-ci furent également portées par la demande d'histoire de nouveaux groupes sociaux : d'abord, les militants épars de ce qu'on appelait le mouvement ouvrier dans les années 1960, avec le gigantesque projet de

dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, porté par Jean Maitron, avec le soutien de la génération d'historiens disciples d'Ernest Labrousse, souvent engagés à gauche. Il ne s'agissait plus de se limiter aux seuls « héros », aux « Fils du peuple » de tous genres, mais d'intégrer les militants obscurs comme les plus célèbres, les anonymes et les vedettes. L'histoire vue d'en bas voulait répondre avec précision à la question posée par Brecht « Qui donc a bâti Thèbes aux sept portes ? ». Cette prise en compte de la culture populaire correspondait à un engouement public pour la vie des humbles, symbolisé par le succès de librairie *d'une soupe aux herbes sauvages*, d'Émilie Carles, suivi de nombreux autres ; la vogue de l'histoire orale, qui semblait permettre l'accès à de nouvelles sources, l'invention de nouvelles archives jusqu'alors insuffisamment prises en compte et qui devaient faire entendre au plus près la voix populaire. Cette attention s'élargit à d'autres groupes, par cercles concentriques ou par opposition, en permettant de poser de nouvelles questions, une fois déblayés les repérages de base. Ainsi, les trois premières tranches achevées du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* conduisirent au constat qu'il s'avérait impossible de négliger les intellectuels qui lui furent associés de près ou de loin ; la période 1914-1939 s'ouvrit aux biographies de Nicole Racine les concernant. Les classes moyennes ou intermédiaires, dans leur infinie diversité, furent ainsi explorées avant que ne s'ouvre la grande époque de la mise en question du « genre » et de l'invention de l'histoire des femmes. Divers prolongements de cette grande Œuvre furent, et continuent à être explorés : la tendance actuelle est certainement au renforcement du caractère prosopographique de ces entreprises. Pour donner tous leurs effets de sens, les biographies d'un même groupe doivent s'efforcer d'homogénéiser leur questionnaire. C'est dans cette voie que travaillèrent les auteurs des divers dictionnaires d'universitaires ou assimilés autour de Christophe Charle, qui s'efforça de renouveler l'histoire sociale en intégrant des apports de la sociologie pratiquée par Pierre Bourdieu.

Ces ouvrages savants avaient-ils comme horizon de sauver la biographie au prix d'un effet de série, d'une multiplication des points de vues, un peu comme les peintres impressionnistes avaient renouvelé la peinture de paysage en l'intégrant dans des séries de plus en plus systématisées ? Ils se réalisaient progressivement à un moment où la biographie individuelle retrouvait la faveur du grand public. Le *Louis XI* de Paul Murray Kendall (Fayard, 1974) passe couramment pour avoir inauguré ce retour en faveur de la biographie historique. À ce titre, il ne saurait être interprété comme un effacement dans le public des préoccupations liées à l'école des Annales, puisque ce fut précisément à la même époque que les continuateurs de Bloch et Febvre connurent la popularité et vendirent leurs Œuvres bien au-delà des cercles traditionnels intéressés par la recherche universitaire : *Le Dimanche de Bouvines* de Georges Duby (Gallimard, 1973), *Montaillou, village occitan* de Le Roy Ladurie (Gallimard, 1975) furent les exacts contemporains et compagnons de succès éditorial du *Louis XI*. Toutefois, la biographie individuelle retrouvait bien, en sus d'éventuels succès d'audience, une légitimité intellectuelle qui lui avait, un temps, été contestée. L'histoire universitaire passa progressivement de l'abstention à la confrontation

directe avec le genre. En schématisant à outrance le trait, on pourrait évoquer les investigations latérales de Georges Duby et de Michel Vovelle avant la confrontation frontale menée par Jacques Le Goff avec son *Saint Louis*. Le *Guillaume le Maréchal* de Duby (Fayard, 1984) s'inscrivait en effet dans la lignée du programme de Bloch demandant à s'intéresser aux personnages secondaires comme révélateurs d'un milieu et d'une époque, ce qui était encore le cas avec le Théodore Desorgues étudié par Michel Vovelle¹⁶ qui préconisait l'étude de cas comme horizon de la biographie. Il ne faut pas s'illusionner à l'excès sur les réconciliations entre les cultures qu'auraient pu signifier ces biographies de personnages méconnus proposées au grand public : la collection initiée chez Fayard par Georges Duby se solda par un échec, sans doute à la fois en raison de la moindre popularité des auteurs suivants, et du pittoresque plus relatif de leurs héros (un grand savant, un libraire syndicaliste, un agent de Napoléon...). De même, la collection lancée aux éditions de l'Atelier, « La part des hommes », par Claude Penneret, le continuateur de Jean Maitron, si elle a permis de publier une douzaine de livres de qualité, apport précieux à l'historiographie du mouvement ouvrier, peine à trouver un public suffisant pour la pérennité de l'entreprise, alors que les éditions Autrement ont renoncé à poursuivre un projet analogue, préférant se réfugier dans les années d'enfance et de jeunesse des grands hommes, aux vertus jugées plus romanesques.

Un laboratoire de l'histoire

En revanche, s'affirmait insensiblement, mais sûrement le retour de la biographie classique, renouvelée avec intelligence, désormais écrite aussi bien par des historiens que par des essayistes académiciens élus ou en devenir. Au niveau des hommes, des carrières, des passerelles avaient toujours existé. Après tout, Lucien Febvre, dès avant Fernand Braudel, Georges Duby ou Emmanuel Le Roy Ladurie, avait goûté aux plaisirs de l'Institut. La grande collection française de biographies, chez Fayard, se distingua de maisons plus traditionalistes comme Perrin, Plon ou France Empire, en accueillant des livres écrits par les maîtres de l'université : Daniel Dessert sur Fouquet, tout récemment François Bédarida sur Churchill, Pierre Milza sur Mussolini démontrèrent et démontrent que de grands livres d'histoire pouvaient et peuvent s'écrire sous la forme biographique, sans s'épuiser en débats théoriques sur la validité scientifique du genre. La biographie revint ainsi dans les travaux qu'il était décent d'admettre dans le cursus universitaire, et se multiplièrent mémoires, diplômes et thèses consacrés à une étude biographique. Les remarques de Roger Chartier sur la similitude des dérives possibles de la démarche historique, qu'il s'agisse d'une biographie, d'une classe, d'un pays ou d'un problème autorisèrent cette rapide réhabilitation. L'excès de sens et de cohérence constituait un risque inhérent à toute approche historique et ce n'était pas spécifiquement à l'encontre de la biographie que l'historien devait garder une attention particulière aux incertitudes, aux doutes, aux fêlures et aux tremblements, comme l'invitait à le faire Giovanni Levi, ironisant sur la rhétorique historique avec sa chronologie ordonnée, une personnalité cohérente et stable, des actions sans inertie et des décisions sans incertitudes¹⁷.

Le retour assuré de la pratique biographique par les professionnels de l'histoire engagea divers auteurs et courants historiographiques. Alain Corbin tenta un essai de contre-biographie avec *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot* qui entendait rassembler l'ensemble des connaissances et perceptions qu'avait pu avoir du monde un parfait inconnu, humble savetier de l'Orne choisi au hasard. Evidemment, sur la psychologie du personnage, sur ses sentiments et ses opinions, rien ne put être établi. Mais l'expérience s'avéra une magistrale leçon d'histoire, qui permettait de montrer comment pouvait s'éclairer, et jusqu'à quel point, un contexte historique, social, économique, politique, culturel. L'environnement sensible de Louis-François Pinagot fut pour une large part reconstitué. Pour le reste, Lucien Febvre avait déjà remarqué, après quelques autres, que savoir ignorer était une grande vertu... Le livre d'Alain Corbin finit ainsi par rendre justice à la biographie, en montrant pratiquement les possibilités d'exploration du monde dans lequel s'exerce l'action de l'individu. Quand elle parvient au seul indice archivistique laissé par son héros, une croix face à un registre électoral, cette chronique d'une recherche impossible délaisse l'univers un peu froid de la pure intelligibilité pour donner toute sa place à la sensibilité de l'historien, rappelant le mot fameux de Marc Bloch sur l'historien semblable à l'ogre dont le gibier est la chair humaine.

Le retour de la biographie fut également favorisé par l'intérêt qu'a suscité la microhistoire, appellation générique pour un ensemble de travaux encouragés par la revue *Quaderni storici* et dont les auteurs les plus célèbres, Carlo Ginzburg, Giovanni Levi, Sabina Loriga, etc., se sont imposés dans le paysage historiographique contemporain. Quelques grands livres furent publiés, qui permirent au meunier Menocchio¹⁸ de devenir bien plus fameux que la plupart des souverains de son temps. L'ouvrage de Giovanni Levi demeura un exemple d'expérimentation intellectuelle, consacré à toutes les implications possibles du parcours connu à Santena, dans le Piémont, de Giovan Battista Chiesa¹⁹ ; et à un brillant jeu sur les différents contextes offerts par lui, se fondant sur la contextualisation, évolutive et changeante, avec des échelles diverses, au détriment du classique contexte donné des biographies traditionnelles²⁰. Œuvres de savants universitaires, ces ouvrages furent aussi remarqués par leurs qualités littéraires, renouant ainsi avec un pacte de lecture entre l'auteur et le lecteur qu'avaient illustré les fondateurs des *Annales*, et leurs continuateurs, mais qui s'était parfois trouvé mis à mal par la publication hâtive de thèses à destination du grand public. La démarche microhistorienne posait en principe que le choix d'une échelle particulière d'observation produit des effets de connaissance et qu'il peut être mis au service de stratégies cognitives, renouvelant l'histoire sociale. Les phénomènes sociaux se cristallisent en effet au niveau individuel, la lecture du social doit donc s'effectuer à hauteur des individus, en récusant les jeux d'interprétation idéologiques. L'utilité de la variation d'échelle, la prise en compte de la structure feuilletée du social, par la mise en regard d'échelles différentes fut mise en lumière par l'ouvrage collectif dirigé par Jacques Revel, précédemment évoqué, *Jeux d'échelles* : « Faire varier la focale de l'objectif [...] modifie la forme et la trame de l'objet dans le viseur ». Ce qui compte n'est donc pas en soi la diminution ou

l'agrandissement de l'objectif, mais le principe même de la variation, de même qu'en cartographie sont représentés des phénomènes différents selon l'échelle utilisée.

Toutefois, l'horizon de la réflexion professionnelle sur la biographie me paraît dominé par le *Saint-Louis* de Jacques Le Goff (Gallimard, 1996). En effet, le promoteur d'un nouveau Moyen Âge offrit l'exemple rare d'avoir mené de front une réflexion approfondie sur les conditions d'écriture d'une biographie et une étude biographique d'un personnage important, destinée à faire comprendre le fonctionnement, et les questions qui restent posées à son sujet, d'une société comme d'individus d'une époque maintenant ancienne, le XIII^e siècle, le siècle de Saint Louis. Désormais, les conditions de l'acceptation pleine et entière du genre biographique par les historiens les plus rétifs sont clairement analysées : la biographie inclut une réflexion sur sa fabrication sociale, sur les conditions de la formation de la mémoire collective de tels ou tels aspects du personnage biographié. Comme pour les restaurations modernes d'édifices anciens, la biographie doit laisser l'architecture visible et donner au lecteur les éléments du puzzle. Les limites et les difficultés spécifiques du genre doivent certes être rappelées. Elles n'interdisent pas toutefois d'adopter des objectifs. La réconciliation de la biographie et de l'histoire est possible à condition que le personnage considéré le soit comme un individu social, non comme un objet de connaissance intégrale. C'est le pari tenté par la collection « Références/Facettes » lancée au début de l'an 2000 par Nicolas Offenstadt aux Presses de Sciences-Po²¹, afin d'offrir au grand public des biographies problématisées. Une biographie suppose des éléments d'anthropologie, une sociologie des pratiques, qui amènent à remplacer l'image traditionnelle du fil du récit par la toile subtilement entretissée de Musil ou la confection de la robe proposée par Proust : « la ligne fait place au réseau, aux interférences de divers plans ». De son côté, la belle et riche collection « L'un et l'autre » chez Gallimard, aux confluences de l'histoire et de la littérature, fournit des exemples de biographies où l'auteur explicite son rapport avec le héros biographié et subvertit avec subtilité les lois du genre pour donner de savoureux essais d'histoire culturelle²². L'exigence de lucidité réclamée par Jaurès permet ainsi de fonder les conditions de la sérénité de l'historien, biographe ou non, parfois audacieux, comme le voulait Marc Bloch, mais aussi conscient des limites de son entreprise. Le doute ne fait pas seulement partie de la foi, comme le disait saint Luc, il en est parfois une condition nécessaire.

NOTES

¹ Je remercie collègues et amis de leurs conseils et notamment Vincent Duclert (EHESS) pour ses remarques pertinentes.

² Arnaldo Momigliano, *Les Origines de la biographie en Grèce ancienne*, Strasbourg, Circé, 1991, pour la traduction française.

³ Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996.

⁴ Sabina Loriga, « La biographie comme problème » in Jacques Revel (sous la direction de), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard/Le Seuil, 1996, « Hautes Etudes », p. 209-231.

⁵ Cité par Giovanni Levi, « Les usages de la biographies », *Annales ESC*, 6, novembre-décembre 1989, p. 1325-1336.

⁶ Cf. Philippe-Jean Catinchi, « Des nouvelles de l'Homo biographicus », *Le Monde*, 19 février 1999.

⁷ Lucien Febvre, compte rendu de *Mayenne et la Ligue en Bourgogne*, *Annales d'histoire sociale*, avril 1939.

⁸ Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges*, Paris, Gallimard, 1983, p. 346. (1ère éd. Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg, 1924).

⁹ Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, rééd. Pocket, « Agora », 1990, p. 312.

¹⁰ « L'histoire de vie est une de ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers du savant », Pierre Bourdieu, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1962-1963.

¹¹ L'article classique sur les questions de méthode posées par la biographie reste celui de Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *op. cit.*, mais on peut aussi se référer au témoignage concret sur les conditions d'écriture d'une biographie et son apport heuristique de Christine Le Bozec dans son introduction à *Boissy d'Anglas, un grand notable libéral*, Privat, Fédération des oeuvres laïques de l'Ardèche, 1995, p. 7-33.

¹² Philippe Beaussant, *Le Biographe*, Gallimard, 1978, p. 76.

¹³ Walter Benjamin, « *Les affinités électives de Goethe* », in *Essais 1*, Paris, Denoël/Gonthier, « Médiations », 1971-1983, p. 72.

¹⁴ « Inquiétudes et certitudes de l'histoire », articles de Roger Chartier, Marcel Gauchet, Antoine Prost et Jacques Revel, *Le Débat*, n° 103 janvier-février 1999.

¹⁵ Cf. Gaston Boissier, *Cicéron et ses amis*, 1865, et Édouard Herriot, *Madame Récamier et ses amis*, 1905.

¹⁶ Cf. Michel Vovelle, *Théodore Desorgues ou la désorganisation, Aix-Paris 1763-1808*, Paris, Seuil, 1985, « L'Univers historique ».

¹⁷ Cf. Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *op. cit.*

¹⁸ Cf. Carlo Ginzburg, *Le Fromage et les vers*, Paris, Flammarion, 1979.

¹⁹ Cf. Giovanni Levi, *Le Pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, traduit par Monique Aymard, préface de Jacques Revel, Paris, Gallimard, 1989, « Bibliothèque des Histoires ».

²⁰ Voir aussi le passionnant dossier : « Quand l'historien se fait biographe » articles de Alain Boureau, Christian Jouhaud, Jacques Le Goff et Alain Viala, *Esprit*, août-septembre 1992.

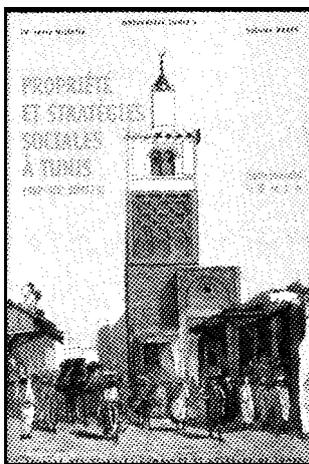
²¹ Les premiers titres parus sont *Marc Bloch* (Olivier Dumoulin), *Maurice Thorez* (Stéphane Sirot), *Charles Maurras* (Bruno Goyet) et *Hô Chi Minh* (Pierre Brocheux).

²² Citons notamment Jean-Pierre Rioux, *Erckmann et Chatrian ou le trait d'union* (1989), Alain Boureau, *Histoire d'un historien : Kantorowicz*, (1990), Christian Jouhaud, *La Main de Richelieu ou le pouvoir cardinal*, (1991) etc.

Abdelhamid HÉNIA, *Propriété et stratégies sociales à Tunis (XVI^e-XIX^e siècles)*, Université de Tunis I, IV^e série Histoire, vol, XXXIV, Tunis, 1999, 496 p.

Comment le rapport à la terre, en tant que source de revenus pour les citoyens de Tunis, a-t-il évolué à l'époque moderne ? Alors qu'au début du XVI^e siècle la propriété terrienne n'attirait guère les investissements de la classe dominante, à la fin du XIX^e siècle, elle devient le principal objet d'enrichissement des *baladî* tunisois qui disputent la terre aux ruraux.

Dans ce livre issu d'une thèse d'Etat soutenue en 1995, A. Hénia brosse un tableau sur cinq siècles, mettant ainsi en lumière les lentes mutations qui ont permis ce changement social. Il procède à une reconstitution du système foncier et de ses dynamiques internes.



Il étudie, notamment, les stratégies et les pratiques sociales, en tant que processus ayant des incidences directes sur les mécanismes d'appropriation des biens-fonds, ruraux et urbains. Il place le statut de la propriété et du propriétaire dans la société tunisoise au cœur de sa problématique, en décrivant les justifications du droit de propriété, l'évolution du rapport à la terre dès l'installation du pouvoir

ottoman, puis, au fur et à mesure du développement des relations commerciales avec l'Europe. Si Tunis reste au centre de sa recherche, il ne s'agit pas, toutefois, d'une monographie classique de la capitale tunisienne.

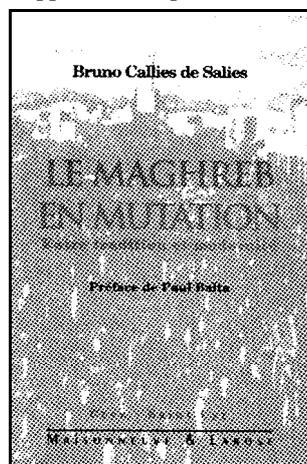
L'auteur vise à éclairer, en premier lieu, les fondements historico-juridiques de la propriété foncière dans le milieu tunisois. La cité est appréhendée dans ses relations étroites avec la campagne ; et ces phénomènes d'appropriation sont replacés dans une analyse sociale globale, par comparaison notamment avec les milieux tribaux et villageois. Les structures juridiques qu'il analyse avec précisions et nuances, s'avèrent d'une grande souplesse ; en particulier grâce à l'action des *'ulamâ*, les Tunisois ont pu adapter et réadapter les normes juridiques en matière foncière, à chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Ainsi, le processus qui conduit à la suprématie foncière des citoyens au XIX^e siècle ne serait pas une invention des juristes du protectorat, qui n'auraient fait que prolonger une réalité dont les prémisses existaient bien avant la colonisation.

En adoptant une deuxième approche, l'auteur explore les mécanismes sociaux qui expliquent l'appropriation foncière. Sa démarche consiste alors à associer l'analyse abstraite à l'étude de cas concrets, par l'utilisation de monographies de familles, tout en soulignant les implications concrètes : modes d'acquisition, mais aussi modalités de conservation et de transmission des biens-fonds.

Bruno CALLIES de SALIES, *Le Maghreb en mutation, entre tradition et modernité*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1999, 254 p.

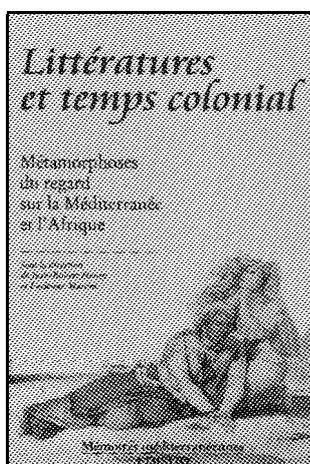
L'auteur propose une analyse comparée, à partir de la fin des années 80, les évolutions économique sociale et surtout politique des Etats du « Grand Maghreb », à l'exception de la Mauritanie. Le choix de la période étudiée apparaît d'autant plus pertinent pour chacun des quatre Etats que des événements politiques de première importance y prennent place. Le Maroc est le témoin, à partir du début de la décennie d'une certaine libéralisation politique qui aboutit, en 1992, au « toilettage » de la constitution dans la perspective d'associer les partis de l'opposition au pouvoir. En Algérie, les émeutes d'octobre 1988 ont conduit le régime à instituer le multipartisme et à organiser des élections ouvertes. En Tunisie, la fin du long « règne » du fondateur de la République tunisienne voit l'arrivée au pouvoir, le 7 novembre 1987, de l'actuel président Ben Ali. La Libye enfin connaît en 1988 une libéralisation éphémère de son régime politique : le colonel Kadhafi fait adopter une « Charte verte de la liberté et des droits de l'homme en Libye », puis institue un « prix Colonel Kadhafi » des droits de l'homme.

À partir de ces événements fondateurs, les différents pays du Maghreb devaient connaître des évolutions divergentes. L'auteur analyse alors les stratégies de régimes politiques qui tous font face à une forte opposition islamiste, mais la gèrent chacun à leur manière. Il met en particulier l'accent sur le cas algérien : il décrit le processus qui a conduit à l'annulation par l'armée des élections législatives de 1992 où le Front Islamique du Salut (FIS) était sorti largement en tête au premier tour. La répression qui s'abat sur le FIS engage le pays dans une véritable guerre civile, alors que le nouveau régime accepte l'existence des autres partis de l'opposition dont le rôle reste marginal. En Tunisie, le régime élimine du champ politique les tenants de l'islamisme et le Rassemblement Constitutionnel Démocratique, le parti au pouvoir, occupe la quasi-totalité de l'espace politique, réduisant ainsi à la portion congrue la place de l'opposition « laïque ». La Libye, mise sous embargo aérien et militaire par l'ONU en 1992, doit faire face à une opposition islamiste armée en Cyrénaïque entre 1995 et 1997, avant de reprendre la situation en main et de l'éliminer complètement. Quant au Maroc, il fait figure de « bon élève » au regard des normes démocratiques, puisque le royaume chérifien est le premier Etat du Maghreb à pratiquer l'alternance depuis les indépendances et à intégrer la frange « modérée » des islamistes dans le système politique.



Jean-Robert HENRY et Lucienne MARTINI (dir.). *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*. Aix-en-Provence, Edisud/Mémoires méditerranéennes, 1999, 344 p.

Les textes de ce volume ont animé en 1997 un colloque doublé d'une exposition autour de la « redécouverte » du temps colonial à travers toutes sortes d'écrits, d'observations, de fictions ou de témoignages. À l'actif de cette rencontre, la mise en valeur d'un corpus élargi d'œuvres plus ou moins connues, souvent obscures ou mineures qui expriment, chacune à sa façon, mais certaines constantes se retrouvent, la réalité et l'imaginaire de la situation coloniale. L'apport proprement documentaire de cette rencontre, est visible dans la diversité des genres d'écrits traités qui dépassent l'étroitesse et les ambiguïtés

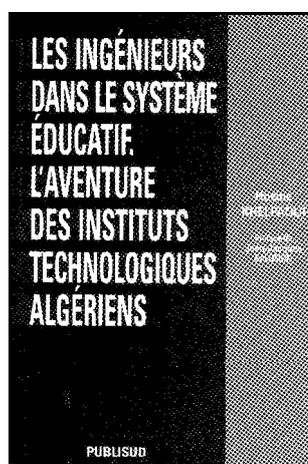


de la catégorie « littérature coloniale ». Celle-ci pose des problèmes - indépassables - de définition, le consensus commun rejoint la catégorie d'étude en ce que l'on ne peut parler de cette littérature que par rapport au statut socio-géographique de sa production et de ses auteurs. L'exposition a montré des ouvrages de collectionneurs privés à côté des richesses des fonds de l'Institut de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman et du Centre des Archives d'Outre-mer, co-organisateurs de cette manifestation

placée sous la direction de l'Association Mémoires Méditerranéennes. Car il s'agit bien d'une entreprise d'interrogation de la mémoire coloniale colportée par les manuels de lecture, les histoires pour enfants, les livres de prix, la littérature policière ou d'espionnage, les romans historiques ou les autobiographies d'auteurs à notoriété éphémère ou de quelques célébrités... Minorisée, condamnée, puis refoulée, cette mémoire se trouve réactivée depuis quelque temps par une production littéraire, scientifique, illustrée ou filmique moins dévalorisée dans la production culturelle dominante que pendant la période coloniale et les premières décennies des indépendances. Derrière le succès commercial de cette redécouverte d'œuvres souvent oubliées ou dont l'intérêt réside surtout dans l'évocation d'un passé exotique et de cadres de vie révolus, on assiste en France à l'irruption de nouvelles voix, de nouvelles écritures : celles de l'immigration font écho et suite à celles de la décolonisation. Au Maghreb, le regain de cette littérature s'amorce avec la reconsidération de la littérature d'expression française, la production cinématographique, la vogue des beaux livres ou celle des rééditions de cartes postales. Dans cette nouvelle configuration du croisement des rapports Nord/sud, France/Maghreb, qu'est ce qui a changé ? La réponse est aussi kaléidoscopique que la production considérée et la multitude des approches empruntées au cours de cette rencontre. Il reste que l'éloignement temporel contribue à rendre ces regards moins passionnés et plus nuancés, et permet de relativiser la séparation entre littératures coloniales et nationales que la politique et l'histoire immédiate ont érigée.

Hocine KHELFAOUI, *Les ingénieurs dans le système éducatif. L'aventure des instituts technologiques algériens*, Publisud, Paris, 2000, 295 p.

Dans cet excellent ouvrage consacré à la naissance et à l'histoire des instituts technologiques algériens, l'auteur nous montre comment, au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a créé de toutes pièces un enseignement technique destiné à former des techniciens et des ingénieurs devant servir de fer de lance à sa stratégie d'industrialisation. La première partie du livre traite de l'histoire des ambitions de formation technique du jeune Etat algérien. L'auteur nous décrit le rôle fondateur et démiurge de l'Etat dans l'émergence des groupes socioprofessionnels techniques. Le projet développementaliste et dirigiste voulait faire accoucher au forceps et le plus rapidement possible une société industrielle avec les structures qui l'accompagnent.



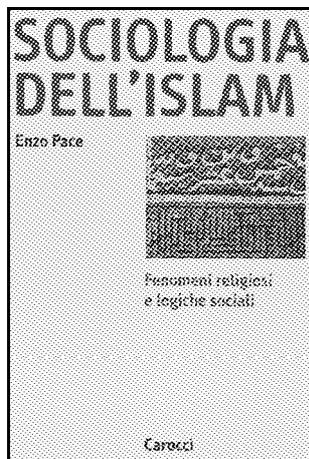
Dans la seconde partie de sa recherche, l'auteur se propose d'étudier « les acteurs de la formation technologique ». L'histoire de l'Algérie indépendante montre que les contradictions à l'intérieur du

système national d'enseignement et de formation, qui ont donné naissance aux instituts technologiques, étaient principalement l'expression des divergences animant les principales tendances socio-politiques quant aux fonctions que devaient remplir le système éducatif.

En fait, Hocine Khelifaoui formule l'hypothèse selon laquelle les « industrialistes », en imposant leur vision du système de formation technologique recherchaient plus à consolider leur base sociale qu'à mettre en œuvre une formation réellement performante en termes de reproduction de cadres techniques « opérationnels ». Entre une « socialisation sûre » et une « professionnalisation aléatoire » pour reprendre la belle formule de l'auteur, le choix a été coûteux pour l'Algérie. Ainsi, la formation technologique répondant à des considérations plus politiques qu'économiques n'a-t-elle trouvé de légitimité que dans le recours au favoritisme d'Etat. Si à partir de la seconde moitié des années 80, les groupes professionnels ont commencé à s'autonomiser et l'entreprise à passer du statut de consommateur à producteur des connaissances et de technologies, la violence politique, qui a frappé le pays, a permis au pouvoir bureaucratique – fondé plus sur l'allégeance et la cooptation que sur la compétence technique – de se redéployer et d'interrompre un mouvement d'autonomisation sociale. Ce constat pessimiste de l'auteur montre combien la formation technique en Algérie renvoie à des enjeux touchant l'ensemble de la société algérienne.

Enzo PACE, *Sociologia dell'Islam. Fenomeni religiosi e logiche sociali*, Roma, Carocci editore, 1999, 206 p.

À l'exception de la laborieuse mais utile « Sociologie religieuse de l'islam » rédigée par Jean-Paul Charnay et publiée en 1974 chez Sindbad (2^e éd., Hachette, 1994), l'islam n'a pas suscité jusqu'ici de synthèse sociologique qui pourrait servir à la fois d'instrument de travail aux spécialistes et de présentation d'ensemble pour les lecteurs qui s'intéressent à l'évolution de cette religion monothéiste. C'est dire que le livre d'Enzo Pace comble un vide et constitue désormais une référence de base en Italie où les études sur l'islam commencent à se développer même si, par le passé, la Péninsule possédait une école orientaliste des plus remarquées. Le mérite de ce livre

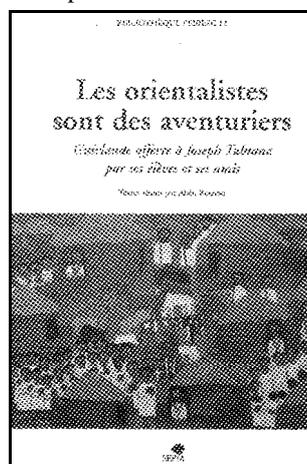


est non seulement de brosser un tableau d'ensemble de l'islam, depuis les origines jusqu'à notre époque, mais surtout de montrer que l'islam peut être l'objet d'une étude sociologique qui l'astreint à la rigueur de la méthode et des instruments de réflexion des sciences sociales des religions. En plus, l'islam n'y est pas uniquement perçu avec les lunettes déformantes des médias qui le réduisent à la seule dimension politique, mais plutôt par le biais d'une analyse en profondeur qui

établit un lien entre la dimension symbolico-religieuse et les structures. Si la figure du Prophète Muhammad est analysée à travers l'expérience de l'extase mystique et du charisme politique, la communauté musulmane *Umma* est replacée dans son cadre historique et idéologique de base. Par la suite, la question de la succession qui trouve son point nodal dans la Grande discorde donne lieu à une typologie du conflit religieux. Il en est de même de l'expérience du sacré et des dimensions de la religiosité qui ont imposé trois types d'organisation socio-religieuses : le « type-Eglise », le « type-secte » et le « type-mystique ». L'approche des phénomènes religieux musulmans ne fait pas l'économie de la question de l'éthique économique où sont opposés, à juste titre, Weber et Rodinson et où sont illustrés les conflits entre villes et campagnes ainsi que l'évolution doctrinaire de la pensée islamique contemporaine. À ce niveau, l'analyse du réformisme, en tant que réaction contre la décadence, laisse la place à la lecture raisonnée de l'émergence du radicalisme islamiste. Enfin, les anciennes et nouvelles frontières de l'islam montrent la diversité et le pluralisme d'une religion où interfèrent l'islam maghrébin, l'islam africain, l'islam asiatique et, dernier né, l'islam européen. La diaspora musulmane d'Europe évaluée à quelque quinze millions se trouve ainsi confrontée à des problèmes d'exclusion et d'intégration où la modernité semble en butte aux problèmes l'identité religieuse. L'euro-islam est perçu ici à la fois comme une frontière à l'intérieur même de l'islam qui est appelé à se renouveler comme le souhaitent nombre d'intellectuels musulmans isolés mais également comme une exigence politique pour la culture européenne qui est invitée à repenser la question de la laïcité de l'Etat en fonction de la nouvelle donne sociale et culturelle.

Les orientalistes sont des aventuriers. Guirlande offerte à Joseph Tubiana par ses élèves et amis. Textes réunis par Alain ROUAUD. Saint Maur, Editions Sépia, Bibliothèque Peires 12, 1999, 310 p.

Ce florilège d'études, poèmes, peintures, dessins, photographies dédié par ses amis et élèves à un éthiopisant distingué se veut un *liber amicorum*, une « tresse fleurie offerte en signe de respect et d'affection » à un linguiste, ethnologue, africaniste qui a marqué les études orientalistes. Comme le veut l'usage -même si l'hommage revendique ici son inspiration éthiopienne- cet ensemble de textes et d'images est l'occasion de retracer un itinéraire intellectuel en fonction des contours d'un secteur de la connaissance, de dire l'apport d'une œuvre singulière à un champ de recherche et sa fertilisation par un savant



particulier. « L'orientalisme, c'est l'exotisme qui se fait science ». Depuis le XVIII^{ème} siècle, par la multiplication et la diffusion du voyage, l'autre et l'ailleurs s'imposent comme objet de science. Les études africanistes dans lesquelles s'inscrit l'œuvre de Joseph Tubiana font partie de cette aventure de l'esprit et de la connaissance. Né à Alger en 1919, ce licencié de lettres classiques, s'orientera après la deuxième guerre mondiale vers l'ethnographie ;

il apprendra la langue amharique et, à la suite d'une mission ethnographique et linguistique en Ethiopie septentrionale, se fixera sur ce terrain. La passion et la rigueur de ce chercheur, enseignant, muséographe ont suscité et accompagné d'autres travaux ; son style, sa vie personnelle, ses amitiés témoignent de ses qualités d'ouverture et de son « éthiopianisation ».

En France, il a développé à travers le sillon éthiopien les études africanistes et orientalistes dans plusieurs institutions. Il a dirigé, de 1951 à 1960 -à la suite de Thérèse Rivière et Jacques Faublée- le Département d'Afrique Blanche et Levant au Musée de l'Homme à Paris. Il a créé et animé de 1960 à 1985 le séminaire d'Ethnologie Historique de l'Afrique Orientale à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. En 1977, il a lancé à la demande du Centre National de la Recherche Scientifique, le laboratoire de Sophia-Antipolis sur l'Afrique Orientale replié, depuis 1986, date de sa mise à la retraite, à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales. Reportages, évocations littéraires, lettres d'amis, résultats de recherche, notations épistémologiques, considérations de méthode, collages, dessins et photos font voisiner dans cette « guirlande » sentimentale, érudite et esthétique toutes sortes de proximités et d'affinités qui disent le magnétisme rassembleur et fécond de ce savant et font que cet hommage est davantage qu'un volume froid de mélanges académiques convenus.

Al-Mustaqbal al-Arabi

n° 253 – Mars 2000

Ce numéro nous présente des textes abordant des thématiques diverses : outre des articles sur « la vie culturelle à Beyrouth au XIX^{ème} siècle », « les orientations du développement social dans les pays arabes », « l'Organisation Mondiale de la Santé après cinquante ans d'existence » ou encore « quelle voie pour les Etats du Golfe ? », il se polarise à titre principal sur le conflit israélo-arabe. Le « dossier débat », qui reproduit les discussions d'un séminaire regroupant un certain nombre d'intellectuels arabes, traite de l'image de la négociation israélo-arabe véhiculée par le traité de Camp David et des moyens de la dépasser. Le document de travail présenté par Mohammed Sayyid Ahmed, ainsi que les interventions des uns et des autres montrent la dimension inégale de ce traité de paix signé entre l'Egypte et Israël en 1978 et les conséquences que cet accord a eu par la suite tant sur les relations israélo-arabes que sur les rapports inter-arabes. Ils dénoncent notamment les accords bilatéraux signés par les Palestiniens (Oslo) et les Etats du Moyen-Orient (Egypte, Jordanie) avec Israël qui ne peuvent qu'affaiblir la position du camp arabe. Concrètement, les intervenants ont demandé que Yasser Arafat établisse un lien entre ses revendications (Jérusalem capitale de l'Etat palestinien, le retour des réfugiés, le problème des colonies israéliennes enclavées dans les territoires autonomes palestiniens etc.) et celles de l'Etat syrien qui réclame la rétrocession du Golan (le principe du *linkage* pour négocier en position de force). L'article, « Jérusalem est le problème » est évidemment d'une actualité brûlante. L'auteur décrit avec moult détails comment les gouvernements israéliens successifs n'ont cessé de modifier le visage de la ville avec pour principal objectif d'y assurer une nette majorité juive. Il analyse également les textes de loi qui ont permis aux autorités israéliennes d'exproprier les propriétaires palestiniens : Des dizaines de milliers d'habitants arabes ont été expulsés de Jérusalem-Est par le biais de cet arsenal juridique.

SADAT TOWER BLGE - LYON STREET - P.O.
BOX : 113-6001 BEIRUT - LIBAN

Les Cahiers de l'Orient

N° 55, troisième trimestre 1999

Entrepreneurs dans le monde arabe

Longtemps négligés par les sciences sociales, parce qu'apparaissant marginalisés dans des formules politiques et économiques où l'Etat était maître du jeu, les entrepreneurs du monde arabe sont aujourd'hui dans la focale du chercheur, libéralisme économique et transition démocratique obligent ! Ce changement de perspective s'exprime dans un double questionnement, sur l'existence même de ce groupe social- Eric Gobe qui coordonne ce numéro intitule de manière significative son avant-propos « À la recherche des entrepreneurs arabes », et marque une préférence pour l'usage du terme « hommes d'affaires » aux connotations moins schumpéteriennes- et sur sa capacité à porter le projet libéral sur les deux fronts de l'économie et du politique. Les contributions réunies ici qui couvrent plusieurs pays du Maghreb et du Moyen Orient montrent bien l'ambivalence du comportement d'acteurs économiques continuant de s'inscrire dans des logiques rentières, donc peu propices à un désengagement de l'Etat, et de protection, face aux périls d'une ouverture économique portée par les accords de libre-échange (voir, par exemple, la contribution de M. Catusse sur le Maroc). De même, les appétences démocratiques ne vont pas de soi, dans des registres du politique qui vont d'un prudent non-engagement aux ralliements aux partis de gouvernement. Les hommes d'affaires resteraient donc en marge des processus de décision politique, même s'ils les concernent très directement, comme les programmes de mise à niveau en Tunisie (J.P. Cassarino). « Ce que les hommes d'affaires tunisiens ont en commun, c'est d'abord la volonté de mener une vie agréable », version minimale de la notion d'intérêt commun pointée par G.B.M. Meiering, qui se retrouve dans la faiblesse des organisations représentatives, ou encore dans l'absence de solidarités des diasporas (voir S. Hanafi pour la Palestine, S. Chaïb pour l'Algérie). Il reste que la valorisation de l'entrepreneur dans le discours et l'espace publics, pourrait annoncer son entrée en politique, dans les registres de légitimité d'une entreprise qui, pour n'être plus publique, devient « citoyenne », sans que ce processus soit d'ailleurs doté d'une quelconque automaticité. De ce point de vue, l'alchimie makhzénienne au Maroc semble plus accueillante que les constances de l'étatisme tunisien.

60, RUE DES CÉVENNES 75015 PARIS

Le Débat

n°110, Paris, mai-août 2000

Ce numéro qui marque les vingt ans du *Débat* proclame le même dessein que celui qui sous-tend la revue depuis sa création : « rassembler des matériaux pour servir à l'histoire intellectuelle de notre temps ». La livraison du dixième anniversaire et d'autres numéros spéciaux avaient déjà tenté d'analyser le poids des mutations qui transforment en profondeur le paysage politique, social, culturel et économique en France et en Europe. L'auscultation supplémentaire que représente cette livraison lie deux objets d'étude : les intellectuels et *Le Débat*. L'historique de cette dernière se retrouve dans l'éditorial et le résumé d'un mémoire étudiant les soubassements de la revue et son évolution depuis sa naissance en 1980. Généraliste et se situant, par sa revendication anti-totalitaire, dans la lignée de *Libre, Esprit et Commentaire*, *Le Débat* a voulu être pour les sciences humaines l'équivalent de la *Nouvelle Revue Française* pour la littérature. L'animation conjuguée de Pierre Nora (historien, éditeur et fondateur), Marcel Gauchet (homme de revue et responsable de la rédaction) et Krzysztof Pomian, (philosophe, historien et conseiller) obéit à une préoccupation constante : redéfinir les modalités d'une société de citoyens dans un monde en bouleversement ; le pilotage de ces trois piliers s'exerce par une ouverture aux divers courants de la connaissance et de la pensée sur le contemporain. Pour l'exploration pluridisciplinaire de la vie politique et intellectuelle, l'histoire et la philosophie politique sont les disciplines-reines mais l'ensemble des sciences humaines sont également mises en œuvre. Le spectre des thèmes traités (la démocratie, le savoir, l'art, l'édition, le patrimoine, la mémoire) ainsi que la place des entretiens à intérêt biographique (chercheurs et écrivains) ou pour recueillir l'expression des personnalités politiques font de la revue le reflet de son époque. À travers un panorama contrasté des enjeux et tensions de la société européenne et française, des textes interrogent, une fois de plus, la définition, la place et le rôle des intellectuels en ces temps d'avènement de la société de communication et d'impérialisme des médias. En plus d'un état des lieux et illustrant l'idée que les intellectuels existent pour penser le monde et non pour le transformer, des contributions poursuivent la tâche à propos de l'enseignement, l'art, la littérature, la politique.

EDITIONS GALLIMARD, 5, RUE SÉBASTIEN-BOTTIN, 75328 PARIS CEDEX 07



Calendrier des activités du CJB

cjb@maghrebnet.com

- **16 octobre 2000 - Institut Français de Rabat**
Séminaire « Sociétés en réforme »
Mohamed ARKOUN (professeur honoraire à Paris III) :
« Islâh : réformer ou subvertir la clôture dogmatique ? »
- **3 novembre 2000**
À propos des sciences sociales en situation coloniale
Autour de l'ouvrage *la sociologie musulmane* de Robert MONTAGNE.
Coordination : François POUILLON (EHESS) et Alain ROUSSILLON (CJB)
- **8 novembre 2000**
Séminaire « Le Maghreb en circulation transversale »
Omar CARLIER (Paris I) « La singularité du nationalisme algérien radical, entre formule populiste et entrée dans la modernité politique »
- **10 novembre 2000**
Présentation et lecture de la traduction arabe de l'ouvrage
« *Knowledge and power in Morocco* » de Dale EICCKELMAN
- **16 novembre 2000 - ENA (Ecole d'Architecture)**
Séminaire « Villes et sciences sociales » co-organisé par le CJB, l'ENA et l'INAU
Susanna MAGRI, sociologue (CSU/CNRS) : « Du logement monofamilial à la cité-jardin : les agents de la transformation du projet réformateur sur l'habitat populaire en France, 1900-1909 »
- **17 novembre 2000**
Séminaire « Sociétés en réforme »
Florence IMBERT (IEP d'Aix-en-Provence) : « La violence productrice de nouvelles logiques urbaines. Le Caire, Tunis, Casablanca : une approche comparée »
- **17 et 18 novembre 2000**
Journées d'étude du programme « Des discours sur les cités d'habitat social. Une comparaison Maghreb-France »
Coordination : Bénédicte FLORIN, (CJB)
- **20 et 21 novembre 2000 - Institut Français de Rabat**
Journées d'étude du réseau « La ville comme objet de représentations »
Coordination : Pascal GARRET (CJB)
- **22 novembre 2000 - ENA (Ecole d'Architecture) :**
Journée d'étude « Patrimoines en situation »
Coordination : Pascal GARRET (CJB)
- **1^{er} décembre 2000**
Séminaire « Sociétés en réforme »
Ghislaine ALLEAUME, directrice du CEDEJ : « Le mamelouk et la concubine : essai sur la maison privée des princes d'Égypte (fin XVIII^e-XIX^e siècles) »
- **6 décembre 2000**
Séminaire « Le Maghreb en circulation transversale »
René GALLISSOT (co-directeur de l'Institut Maghreb-Europe) : « Sortie des nationalismes de leur clôture ethno-communautaire et solutions fédérales au Maghreb »
- **8 décembre 2000**
Réunion de présentation du programme de l'IRMC « *Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilités et réseaux* », avec le Réseau *Mobilités euro-marocaine* : CJB, TEIM - Université Autonome de Madrid, Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Université Mohamed V de Rabat, Migrinter - Université de Poitiers.
Coordination : Hassan BOUBAKRI (IRMC) et Catherine GAUTHIER (CJB).

S é m i n a i r e

Le Maghreb en circulation transversale

Coordonné par Benjamin STORA,
en collaboration avec Mohamed ENNAJI.

Quelles peuvent être les tendances lourdes qui structurent le Maghreb, et quels sont les éléments capables de les bousculer, de les modifier ? La production scientifique actuelle, dans le domaine des sciences sociales, relativement émiétée ne permet pas de répondre facilement à ces questions. L'intérêt médiatique suscité par les pays du Maghreb renvoie, dans bien des cas, plus à l'exotisme et au voyeurisme, qu'au souci de connaissance approfondie, structurelle de ces sociétés. Il méconnaît les héritages et les contraintes qui façonnent leur devenir .

D'autre part, les pays du Maghreb se connaissent peu entre eux par absence d'une circulation adéquate et directe de l'information, que peuvent véhiculer les journaux locaux et autres publications. Ils restent alors prisonniers d'une vision biaisée, conditionnée par des considérations officielles ; et ils se trouvent enserrés dans une thématique occidentale qui enferme ces pays dans le carcan d'un monde musulman à l'épreuve de ses propres " démons ". Dans ce sens, les pays du Maghreb ne relèvent pas d'une logique qui leur est spécifique. L'absence d'échanges intellectuels, de débats, de plates- formes communes, de communications obscurcit considérablement la vision réciproque que les élites dans les pays maghrébins possèdent les unes des autres.

C'est pour cette raison qu'il nous a semblé judicieux de mettre en place un séminaire annuel sur le Maghreb, traitant plus particulièrement des évolutions du Maroc et de l'Algérie.

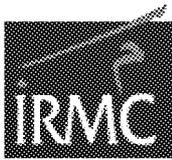
Le séminaire abordera les aspects les plus révélateurs des changements sociaux et culturels, et les difficultés qui entravent les processus de développement possibles.

Quelle culture du changement est en œuvre aujourd'hui ? Quelles nouveautés la traversent ? Comment les acteurs sociaux se positionnent-ils vis-à-vis de ce changement ? Quelle part réelle revient à la religion dans l'aménagement des modalités du changement en question ? Ces questions seront posées au niveau des secteurs qui paraissent les plus révélateurs, économiques, sociaux, politiques.

Concernant l'organisation, le séminaire comporte deux volets :

1/ Le premier séminaire fera l'objet d'une périodicité au moins mensuelle. Il se déroulera sous forme de conférence ouverte au public des chercheurs, à des étudiants de troisième cycle de l'université marocaine invités de différentes facultés selon le thème. Le cas échéant, il sera ouvert au grand public si le thème s'y prête. Le local réservé à ce séminaire dépendra ainsi du profil choisi. Des exposés peuvent avoir lieu dans des institutions universitaires marocaines.

2/ Le second séminaire sera plus « fermé » : l'assistance sera composée de personnes invitées spécialement à cet effet. Il s'agira de responsables politiques, ou décideurs économiques, culturels selon le thème. L'objectif de rencontres de ce genre est de permettre des contacts entre personnalités maghrébines, chercheurs et universitaires.



Calendrier des activités de l'IRMC

Séminaire annuel de l'IRMC

Janvier-avril 2001

● 22 septembre 2000 Rabat

Réunion de lancement du groupe Maroc du programme *Usages et métissages des langues au Maghreb* (EHES-IRMC), à la Faculté des Lettres et des sciences humaines de Rabat.

Responsable du groupe Maroc : Houssaïn El MOUJAHID, programme coordonné par Jocelyne DAKHLIA.

● 6-7 octobre 2000 Tunis

Médias et technologies de communication au Maghreb

Réunion scientifique et préparation d'une publication
Coordination : Jean-Philippe BRAS et Larbi CHOUKHA.

● 13 et 14 octobre 2000 Tunis

Le Maghreb et les nouvelles dynamiques migratoires internationales : mobilités et réseaux

Réunion du lancement du programme de recherche de l'IRMC coordonné par Hassan BOUBAKRI.

● 26 octobre 2000 Tunis

Réunion du groupe Tunisie du programme *Usages et métissages des langues au Maghreb* (EHES-IRMC).

Présentation de l'*Atlas linguistique de Tunisie* par M. Taieb BACCOUCHE et M. Salah MEJRI (programme de recherche SERS - CERES). Responsable du groupe Tunisie : Kmar BENDANA.

● 26 octobre 2000 Oran

Réunion du groupe Algérie du programme *Usages et métissages des langues au Maghreb* (EHES-IRMC) au CRIDSSH d'Oran.

Présentation des ouvrages de : Rabah SBAA - *Politique linguistique et arabisation en Algérie*, 1996 ; Mohamed LAKHDAR MAOUGAL - *Langues et langages entre tradition et modernité*, 2000 ; et Khaoula TALEB IBRAHIMI - *Les algériens et leur langue*, 1998. Responsable du groupe Algérie : Hadj MILIANI.

● 1^{er} - 2 décembre 2000 Tunis

La réforme de l'État dans le monde islamo-méditerranéen aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, à partir de l'exemple du Maghreb.

Réunion du lancement du programme de recherche de l'IRMC coordonné par Odile MOREAU.

● 8 décembre 2000 Rabat

Réunion de présentation du programme de l'IRMC *Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilités et réseaux*, avec le Réseau *Mobilités euro-marocaine* : CJB, TEIM - Université Autonome de Madrid, Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Université Mohamed V de Rabat, Migrinter - Université de Poitiers.

Coordination : Hassan BOUBAKRI (IRMC) et Catherine GAUTHIER (CJB).

● 12-13 janvier 2001 Tunis

Constructions et usages des catégories professionnelles

1^{ères} journées du séminaire annuel *Identités et territoires : les catégorisations du social*

Responsables de la séance : Eric GOBE et Farid ABACHI

● 17-20 janvier 2001 Hammamet

Espaces, temps et recherches

4^{ème} Rencontre tuniso-française de Jeunes Chercheurs organisée par l'Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines de Tunis I et l'IRMC avec le soutien de l'UNESCO (bureau de Tunis) et de l'Université de Tours.

● 2-3 février 2001 Rabat

Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes éducatifs

Réunion intermédiaire du programme de recherche de l'IRMC *Ingénieurs et société au Maghreb* coordonné par Eric GOBE.

Identités et territoires les catégorisations du social

Le séminaire annuel que l'IRMC organise depuis 1992, offre aux différentes communautés de chercheurs en sciences sociales l'occasion de s'interroger sur leurs pratiques professionnelles, dans de perspectives comparées, selon des approches et démarches plurielles. Ce cycle d'exposés, suivis de discussions entre enseignants-chercheurs et doctorants, vise à mettre en valeur et à comprendre des démarches scientifiques, en les rapportant à leur inscription dans des ensembles régionaux, au Maghreb ou en Europe, afin de mieux en identifier les enjeux respectifs.

En 2001, le séminaire de l'IRMC s'organisera, de janvier à avril, en quatre journées scientifiques comprenant chacune trois séances réparties sur un jour et demi, les vendredi et samedi.

L'intitulé fédérateur du cycle annuel, *Identités et territoires : les catégorisations du social*, devrait permettre de prolonger utilement les débats antérieurs suscités par le thème du séminaire 2000 *Dynamiques sociales et institutions*.

Les premières journées permettront d'actualiser les questionnements sur *la construction des catégories professionnelles et les usages* qu'en font les chercheurs. La redéfinition des outils d'analyse intervient en relation avec les nouvelles modalités de circulation et de mobilisation des compétences professionnelles, à différentes échelles spatiales - nationale, régionale et internationale. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée sur les transformations des catégorisations s'appliquant aux professions de l'urbain.

Divers processus de normalisation institutionnelle, d'essaiage ou de regroupements sociaux affectent également la catégorie de « l'étranger » et les représentations qu'elle suscite. Renvoyant directement à la question de l'identité, en relation (ou non) avec un territoire national, *l'étranger* a donc été retenu comme thème des 2^e journées scientifiques : comment peut-on identifier *l'étranger* en tant que catégorie construite, quand une sous-catégorie, celle de « l'étranger de l'intérieur », tend à s'imposer en Europe et dans les analyses sociales ? La pluralité culturelle et l'enchevêtrement des espaces de sociabilité rend plus complexe l'analyse des « manières d'être étranger », et les logiques identitaires qui en découlent.

Une autre réflexion, sur les catégories produites par une discipline scientifique, sera au centre des 3^e journées du séminaire : alors que l'anthropologie s'est construite à partir de l'idée que « l'éloignement du regard » permettait d'appréhender des sociétés « autres » (exotiques ou traditionnelles), les outils d'analyse et les concepts forgés par les chercheurs restent-ils opérationnels pour une « anthropologie de la modernité », celle des sociétés « proches » qui passe par l'analyse d'une entreprise, d'un hôpital, ou d'une fédération sportive, etc. ?

Le regain d'actualité autour des questions liées à la libéralisation économique et politique, incitera à réfléchir, dans les dernières journées, sur la relation entre « *Mondialisation* » et *idéologies*. Comment se construit un discours à partir d'un phénomène d'internationalisation (d'indifférenciation ?) qui s'érige en une grille d'intelligibilité du monde, convoquant à nouveau les intellectuels à intervenir sur la scène publique, sur les registres de l'identité ?

1^{ères} journées scientifiques du séminaire annuel de l'IRMC

12 et 13 janvier 2001

Construction et usages des catégories professionnelles

Intervenants :

Annick KIEFFER (IRESCO - Paris)
Paul BOUFFARTIGUE (LEST - Aix-en-Provence)
Guy TAPIE (Ecole d'Architecture de Bordeaux)

Classer, grouper les personnes partageant les mêmes caractéristiques sociales, repérer les individus dans l'espace social sont autant de préoccupations récurrentes chez les penseurs du social.

En France, l'État a contribué à organiser, légitimer et à classer les différents groupes professionnels. Le principe de classification utilisé lors des premières enquêtes publiques à l'instigation de Jean-Antoine Chaptal, ministre de l'Intérieur de 1800 à 1804 s'inspirait des vues des physiocrates pour qui le critère pertinent de classement était l'origine du revenu (terre, État, travail industriel, manœuvre). Peu avant et après la Seconde guerre mondiale les statisticiens vont progressivement mettre en place un instrument de classification des professions qui va devenir un outil structurant des pratiques de recherche des sociologues et influençant les appellations professionnelles légitimes : le code des catégories socioprofessionnelles (CSP) devenu code des « professions et catégories sociales » (PCS). Les CSP, sous leur forme actuelle, ont été élaborées par l'INSEE dans les années 50 et utilisées pour la première fois à l'occasion du recensement de 1954

Cette nomenclature de l'INSEE, représentation statistique est aussi « une représentation politique et cognitive du social ». Si la diversité des critères choisis pour construire des catégories professionnelles peut traduire une volonté de prendre en compte la complexité de la société, il n'en demeure pas moins que les critères retenus pour regrouper les individus conduisent dans certains cas à constituer des catégories hétérogènes au regard d'autres critères. Au sein des cadres supérieurs, on trouve à la fois des professeurs de collège et des directeurs financiers de multinationales : si leurs niveaux de diplôme peuvent se ressembler, il en est tout autrement de leurs revenus et de leurs modes de vie. Même constat pour les artisans regroupés avec les PDG de grandes entreprises industrielles. Par ailleurs, les sociétés changent, indépendamment des nomenclatures découpant le monde social, et rendent inadaptées les catégories. Parallèlement, la construction de l'Union européenne pose le problème de l'harmonisation des nomenclatures. Les statisticiens travaillent actuellement au sein d'Eurostat à un système qui puisse faciliter le passage entre les variantes nationales de classification (Annick Kieffer). Au sud de la Méditerranée, la valeur descriptive de nomenclatures construites dans d'autres pays et leur validation renvoient à la question de l'adaptation et/ou de la production endogène de catégories statistiques.

Les limites inhérentes à ces catégories officielles de codification administrative conduisent les sociologues à élaborer leurs propres catégories à la fois pour mieux exprimer leurs

schèmes interprétatifs et la réalité sociale qu'ils souhaitent décrire (ce qui ne signifie pas, bien sûr, le rejet des catégories officielles). Cette approche conduit les sociologues des professions à affirmer qu'il n'existe pas de profession unifiée mais plutôt des segments professionnels plus ou moins identifiables. En effet, chaque fois que le chercheur va voir de près, il découvre de nouvelles segmentations professionnelles, des différenciations et des processus d'éclatement : chez les cadres en général, les revenus, les carrières, les formes de reconnaissance varient beaucoup en fonction de leurs trajectoires scolaires et de leurs statuts professionnel (Paul Bouffartigue).

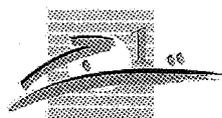
Le champ de l'urbain illustre bien ces difficultés des segmentations professionnelles. Celles-ci servent à définir plus précisément « l'architecte » face aux autres professions intervenant sur l'urbain (« l'urbaniste », « l'aménageur »...). Mais alors, comment définir « l'architecte-urbaniste » ou le « paysagiste », dernière-née de ces professions et dont les terrains et les travaux d'application se situent à la croisée des trois précités ?

Le vocabulaire employé par chacun de ces acteurs-concepteurs, « postulés comme étant différents » pour reprendre un mot de Philippe Boudon, pourrait être ici le support d'une catégorisation pragmatique, d'autant plus que ces dénominations dénotent des spécificités identitaires autrement plus importantes que les simples changements d'échelles d'intervention qu'elles suggèrent (et des particularités de chacune de ces échelles).

Ce travail sur les mots, les dénominations, les appellations (autant ceux désignant la profession que ceux détaillant les produits de ces acteurs-concepteurs de l'urbain), propose des niveaux d'approche, des types d'emploi et de familles. En nous replaçant dans une dimension temporelle longue (celle de l'histoire urbaine depuis le milieu du XIX^e siècle), elle permet également de déplacer la réflexion sur la construction de la « catégorie » au sens entendu par les linguistes : « l'ensemble des différents sens d'un mot polysémique » (en quoi, sous une appellation similaire, la catégorisation professionnelle, le statut social et la production d'un « architecte » du XIX^e siècle diffère de celle d'un « architecte » de la fin du XX^e siècle). Il est alors nécessaire de suivre l'évolution de ces dénominations, pour saisir en quoi elles sont révélatrices de la place qu'occupent ces professions dans le monde de la pratique urbanistique et suivant quel schéma s'intercalent des professions intermédiaires : les travaux des paysagistes seraient à la croisée de l'architecture, de l'urbanisme et du « paysage ». Ils re-définissent ainsi en négatif le champ d'intervention des autres professions. Cela questionne le regard qui est porté sur eux par le reste du monde professionnel, en fonction de l'attente politique et sociale relative à leur production (Guy Tapie). Les catégories ne sont pas fixes en elles-mêmes, ni stables sur une durée longue. Elles révèlent une dimension de l'appréhension du social. Interroger la construction de la catégorie est un questionnement sur l'évolution et la dynamique des changements sociaux.

● Calendrier des séances suivantes du séminaire annuel de l'IRMC *Identités et territoires : les catégorisations du social* :

- ✓ 16-17 février 2001 : *L'étranger*
- ✓ 16-17 mars 2001 : *L'éloignement du regard : anthropologie de la modernité*
- ✓ 13-14 avril 2001 : « *Mondialisation* » et idéologies



UNIVERSITÉ DES LETTRES,
DES ARTS ET DES SCIENCES
HUMAINES - TUNIS I



INSTITUT DE RECHERCHE
SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN



APPEL À CANDIDATURE

QUATRIÈME RENCONTRE TUNISO-FRANÇAISE DE JEUNES CHERCHEURS

Hammamet, les 17, 18, 19 et 20 janvier 2001

Espaces, temps et recherches

Avec le soutien de l'UNESCO (Bureau de Tunis), du Ministère de la Recherche (France) et du Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique et à la Technologie (Tunisie), avec la coopération de l'Université François Rabelais de Tours

Cette 4^{ème} rencontre est ouverte aux doctorants inscrits dans les formations doctorales tunisiennes ou françaises, préparant une thèse nouveau régime dans l'une des disciplines suivantes : anthropologie, architecture, droit, économie, histoire, géographie, sciences politiques, sociologie, urbanisme.

Elle sera animée et encadrée par :

✓ **M. Pierre-Robert BADUEL**, politologue, Directeur du Laboratoire URBAMA, Université F. RABELAIS de Tours.

✓ **Mme Mounira CHAPOUTOT-REMADI**, historienne, Université de Tunis I - Faculté des Sciences Humaines et Sociales.

✓ **M. Abdallah CHÉRIF**, géographe, Université de la Manouba - Faculté des Lettres.

✓ **M. François HARTOG**, historien, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

✓ **M. Abdelhamid HÉNA**, historien, Université de Tunis I - Faculté des Sciences Humaines et Sociales.

✓ **M. Denis RETAILLÉ**, géographe, Doyen de la Faculté des Lettres, Université de Rouen.

Les Travaux seront organisés autour de trois axes principaux :

- Les représentations de la temporalité et de la spatialité : le croisement des approches disciplinaires ; Les disjonctions de chronologies (espace/société) ; Les différentes formes d'inscription sociale, institutionnelles et collectives, dans l'espace et le temps.

Les personnes désireuses d'y participer doivent faire acte de candidature :

- pour les candidats inscrits dans une université tunisienne, auprès de :

**Monsieur le Président de l'Université des Lettres,
des Arts et des Sciences Humaines - Tunis I**
92, Boulevard du 9 avril 1938 - 1007 TUNIS
Téléphone : (216) 1 567 322 / Télécopie : (216) 1 560 633

- pour les candidats inscrits dans une université française, auprès de :

**Monsieur le Directeur de l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain (IRMC)**
20, rue Mohamed Ali Tahar - Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (216) 1 796 722 / Télécopie : (216) 1 797 376
e-mail : mail@irmcmaghreb.org

INFORMATIONS

Le séminaire annuel de recherche de l'IRMC est ouvert à tous les doctorants travaillant dans l'une discipline de sciences sociales et humaines. Pour 2001, le thème retenu : **Identités et territoires au Maghreb : les catégorisations du social** permettra de réfléchir aux pratiques professionnelles des chercheurs.

Soutenances de thèses

✓ **Marguerite ROLLINDE**, *De l'unanimité nationaliste au concept de citoyenneté. Les militant(e)s marocain(e)s des droits de l'Homme.*

Thèse : Histoire : Université de Paris VIII : 16 mai 2000, sous la direction de Mohamed Harbi ;

Membres du jury : André Akoun, Monique Chemiller Gendreau, René Gallissot, Mohamed Tozy.

✓ **Sélim LOUAFI**, *Economie politique de la politique des prix céréaliers en Tunisie de 1970 à nos jours.*

Thèse : agro-économie : Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) : Montpellier : 5 juillet 2000, sous la direction d'Alain Lipietz ;

Membres du jury : Ahmet Insel, Philippe Lacombe, Rémy Leveau, Jacques, Ould Aouadia, Sophie Thoyer, Laurence Tubiana.

✓ **Taoufik BELHARETH**, *Le transport et l'espace tunisien : structuration, fonctionnement et enjeux.*

Thèse d'État : géographie humaine : Université de Tunis I - Faculté des Sciences Humaines et Sociales : 9 octobre 2000, sous la direction d'Amor Belhedi ;

Membres du jury : Amor Belhedi, Habib Dlala, président du Jury, Xavier Godard, Ridha Lamine, Noureddine Karray.

✓ **Bouraoui TRABELSI**, *Les traités d'agronomie anciens aux IIIe-IVe siècles de l'Hégire et la naissance de la littérature agronomique arabe : étude comparée.*

Thèse : histoire médiévale : Université de Tunis I - Faculté des Sciences Humaines et Sociales : 10 octobre 2000, sous la direction de Mounira Chapoutot-Rernadi ;

Membres du jury : Yacine Essid, Radhi Daghfous, Amar Mahjoubi, Mohammed Hassen.

DEA dynamiques comparées des sociétés en développement

Université de Paris 7-Denis Diderot – Université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Laboratoire d'accueil : SEDET, Sociétés en développement dans l'Espace et le Temps (Paris 7-CNRS)

Ce DEA se donne pour objectif l'étude pluridisciplinaire des pays du Sud à l'époque moderne et contemporaine, selon cinq axes de recherche :

1. État, idéologie, politique, modèles et contre-modèles ;
2. Villes, urbanisation, affrontements sociaux urbains ;
3. Transports, migrations, communications, nœuds et réseaux ;
4. Crise des paysanneries, malnutrition, problèmes agro-alimentaires, écologie, démographie et santé ;
5. Femmes, jeunesse, créoles, cultures, médiations culturelles, multiculturalité.

Adresse : Case 7001, 2, place Jussieu
75 251 Paris Cedex 05 (Tour 34-44, 3^e étage, pièce 306).
Téléphone : 01 44 27 37 05, Télécopie : 01 44 27 76 64.

CENTRE FRANÇAIS D'ETUDES YEMENITES (SANAA)

Appel à candidatures
pour une bourse d'aide à la recherche

Le Conseil scientifique de cet institut du Ministère des Affaires Etrangères établi à Sanaa, aura à examiner les candidatures au poste de **boursier d'aide à la recherche** (niveau requis DEA) disponible au **1er janvier 2001**. La sélection se fera sur examen des projets de recherche.

Description du champ de recherche : Le CFEY développe des recherches en sciences humaines, sociales et en archéologie sur le Yémen et les pays limitrophes (Oman, Arabie Saoudite, Erythrée). Les périodes historiques couvertes vont de la préhistoire jusqu'à la période contemporaine incluse en passant par les périodes sudarabique et islamique; ils couvrent le patrimoine culturel et les identités, le politique, le droit, l'économie, l'étude des supports de la tradition comme celle des dynamiques du changement. Les projets de recherches pourront porter sur le seul Yémen, ou sur Oman, ou sur l'Erythrée, (mais pas sur la seule Arabie Saoudite) ou bien avoir une assise régionale ou comparative (Yémen, Oman, Arabie Saoudite, Erythrée).

<http://www.univ-aix.fr/cfey>

Le dossier est à demander :

- au **Ministère des Affaires Etrangères** - Sous-direction de la recherche (Sciences Sociales et Archéologie - SUR/RSA), 244, boulevard Saint-Germain - 75303 PARIS 07 SP
Télécopie : 01 43 17 97 20 - Claudine.Chassagne@diplomatie.fr

- ou au **Centre Français d'Etudes Yéménites**, Ambassade de France à "Sanaa" a.b.s. Valise Diplomatique, 128 bis, rue de l'Université 75 351 PARIS 07 SP, Téléphone : (967 1) 275 417
Télécopie : (967 1) 270 725 - fburg@y.net.ye

Date limite de dépôt des candidatures : 1er novembre 2000



INSTITUT DE RECHERCHE
SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN

Appel à candidature 2001
Pour l'obtention d'une bourse de recherche

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) de Tunis met à la disposition des formations doctorales françaises des bourses de recherche d'un montant de 300 Dinars Tunisiens.

Les **critères** qui président à l'attribution de ces soutiens forfaitaires sont les suivants :

- Etre inscrit en DEA ou en thèse dans l'une des disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie, démographie, droit, économie, géographie, histoire, politologie, sociologie...)
- Mener une recherche nécessitant des enquêtes de terrain ou un travail d'archives en Tunisie.
- Développer une problématique scientifique dans une perspective comparatiste et régionale à l'échelle maghrébine.

La sélection sera faite sur examen des projets de recherche.

La lettre de candidature, accompagnée d'un *curriculum vitae*, d'un argumentaire de la thèse (mentionnant les lieux où les enquêtes devraient être effectuées) doit être transmise par le directeur de recherche ou le responsable de la formation doctorale.

Les dossiers doivent être présentés **avant le 31 décembre 2000**, à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC), Ambassade de France en Tunisie. a.b.s. Valise diplomatique, 128 bis rue de l'Université, 75 351 PARIS 07 SP. ou Monsieur le Directeur de l'IRMC, 20, rue Mohamed Ali Tahar, 1002-Mutuelleville-Tunis. tél. (216-1) 796-722 - télécopie : (216 1) 797-376 - e-mail : mail@irmcmaghreb.org

Nous vous rappelons que, pour toute enquête de terrain en Tunisie, il est nécessaire d'obtenir, au préalable, l'accord des autorités compétentes. La présentation du dossier de demande d'autorisation doit être faite 4 mois avant la date prévue du séjour en Tunisie.

RÉSEAU DES OBSERVATOIRES URBAINS
DU POURTOUR MÉDITERRANÉEN

Première session de l'école doctorale

(Ministère des Affaires Etrangères - Ministère de la Recherche)
Le Caire du 14 au 18 décembre 2000

Dynamiques de projets, dynamiques d'acteurs dans
les quartiers irréguliers
en Méditerranée

APPEL À COMMUNICATION DES DOCTORANTS

Le Centre d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales (Le Caire) organise du 14 au 18 décembre 2000, la première Ecole doctorale de la coordination des observatoires urbains du pourtour méditerranéen. Le thème retenu concerne l'actualité des quartiers irréguliers en Méditerranée et dans le monde arabo-musulman, à l'heure où leurs formes, leurs natures se renouvellent par suite des mutations urbaines, mais aussi des politiques de régularisation, restructuration engagées de plus en plus souvent par les pouvoirs publics.

La dynamique de projets, d'acteurs, le renouvellement des systèmes d'actions ouverts par la « modernisation des quartiers irréguliers » est l'axe dominant de L'Ecole :

- Comment nommer, classer, délimiter et représenter les quartiers irréguliers ?
- Comment évaluer les grands chantiers de mise en conformité des quartiers engagés par les pouvoirs publics, du point de vue de leurs enjeux ou de leurs résultats ?
- Quels sont les espaces de confrontation entre normes, loi et pratiques urbaines ouverts par ces chantiers de régularisation ?
- Comment s'effectue au quotidien la gouvernance de quartiers ?
- Quels en sont les ressorts communautaires, les dynamiques propres ?

Modalités d'inscription des doctorants

Les doctorants inscrits dans les universités françaises ou étrangères, en sciences sociales (urbanisme, sociologie, anthropologie, droit, sciences politiques) intéressés par cette session doctorale et pour y présenter leurs travaux de recherche sont invités à soumettre leur candidature.

Ils devront envoyer un résumé de leur projet de communication (3 pages maximums) accompagné d'un CV et, le cas échéant, des publications ou des rapports concernant leurs travaux effectués.

Le dossier sera adressé, au plus tard le **5 novembre 2000**, au secrétariat scientifique de l'école doctorale :

- par e-mail en fichier attaché format RTF ericd@idscl.gov.eg
- ou sur support papier, à l'adresse du CEDEJ : Ecole doctorale OUCC, Ambassade de France au Caire (RAE), ABS valise aérienne, 128 bis rue de l'Université, 75351 Paris 07SP.

Vingt à vingt-cinq doctorants seront retenus par le comité d'organisation de l'école qui en informera les candidats au plus tard le **15 novembre 2000**.

L'école se tiendra du **14 au 18 décembre 2000 dans la région du Caire**. Les candidats sélectionnés pour participer à l'Ecole recevront une bourse couvrant les frais de transports, de restauration d'hébergement sur place.

Le programme définitif de l'Ecole, la liste des intervenants, l'organisation matérielle des journées seront communiqués aux doctorants mi-novembre 2000.

Toute information complémentaire peut être demandée :
en France au 01-43-65-12-60 / bulle@micronet.fr
ou au Caire : Ecole doctorale OUCC. / ericd@idscl.gov.eg

Rappels

9 juin 2000 Paris - IRD

Perspectives de l'économie tunisienne dans le cadre de l'ouverture régionale et internationale

Séminaire de l'IRD, dans le cadre du programme DIRAM.
Contact : Jean-Yves Moisseron
 moisseron@planet.tn

16 juin 2000 Paris

Entreprises et dynamiques territoriales

Séminaire EMMA : Paris, Responsable scientifique : Jean-Pierre Gilly
 Commissariat général du plan - 18, rue de Martignac 75007 - Paris
<http://www.univ-pau.fr/RECHERCHE/GDRI-EMMA>

22 juin 2000 Tunis

Histoire culturelle et histoire du Mouvement National tunisien

Séminaire de recherche organisé par l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN) Campus Universitaire de la Manouba 2010
 Tél : 01 600 950
 Fax : 01 600 277

2-3 juillet 2000 Amman

Les Transitions dans la Jordanie contemporaine (1989-2000)

Journées d'études organisées au sein du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain (CERMOC-Amman),
 Coordination : George Joffé (London School of Economics, Londres).
Contact : Jean-Pierre Cassarino
 Tél : +962 6 46 11 171
 Fax : +962 6 46 11 170
cermoc@nets.com.jo

3-14 juillet 2000 Florence

La Méditerranée au XXI^{ème} siècle : divergences profondes et perspectives pour la coopération (Enduring Differences and Prospects for Cooperation).

Université d'été du Programme méditerranéen de l'Institut Universitaire Européen de Florence.
Contact : Ann-Charlotte Svantesson
 E-mail : svantess@iue.it
 Tél : (39) 055 46 85 785

6-8 juillet 2000 Bordeaux

Recherches et Etudes sur les mondes musulmans : un tournant ?

Bilans, Chantiers, Combats AFEMAM 2000
 XIV^e congrès international de l'Association Française pour

l'Etude du Monde Arabe et Musulman, organisé en collaboration avec l'IEP de Bordeaux et le Centre d'Etude d'Afrique Noire.

Contact : Nicole Gallet
 Secrétariat de l'AFEMAM c/o URBAMA, Université de Tours
 BP 7521 - 37075 Cedex 2
 Tél : 02 47 36 84 61
 Fax : 02 47 36 84 71
gallet@droit.univ-tours.fr

8-22 juillet 2000 Alger

Les sociétés du Maghreb dans leur rapport à l'Etat. Genèse et mutations des Etats maghrébins : l'Etat aujourd'hui
 Travaux de l'Université d'été co-organisée par l'Ecole Normale d'Administration - Alger, l'Institut Maghreb-Europe et le Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (CNRPAH)-Alger avec le soutien du MENRT et du Ministère de la Culture

15 juillet 2000 Rabat

L'agriculture euro-méditerranéenne : exception ou mondialisation ?
 Journée d'étude organisée par la Fondation Abderrahim Bouabid
 Coordination : Fondation Abderrahim Bouabid
 121, impasse Palestine Bettana-Salé
 Tél : 212 7 84 33 13/84 33 14
 Fax : 212 7 84 33 15
fab@fusion.net.ma

5-9 août 2000 Tampere

La Méditerranée - possibilités et défis pour la Recherche de la Paix
 18^{ème} Conférence Générale organisée par l'Institut de Recherche de la Paix de Tampere.
 3, rue d'Akerlund
 4^{ème} étage - 33014 Université de Tampere Finlande
 Tél : + 358 3 215 7696
 Fax : + 358 3 223 6620
ytume@uta.fi
<http://www.uta.fi/tapri/>

27 août - 2 septembre 2000 Montréal

36^e Congrès international des études asiatiques et nord-africaines (ICANAS 2000)
Contact : Secrétariat d'ICANAS 2000. Bureau des congrès Université de Montréal
 Case Postale 6128 succursale Centre-ville Montréal (Québec)
 H3C 3J - Canada
 Tél : 1 (514) 343-6492
 Fax : 1 (514) 343-6544
congres@bcoc.umontreal.ca
<http://www.bcoc.umontreal.ca/>

1-5 septembre 2000 Hammamet

Identité - Pluralité
 Colloque organisé par la Chaire UNESCO de philosophie (Tunis I) et le Centre de recherches anthropologiques (Université de Nice-Sophia Antipolis) au Centre Culturel International de Hammamet.

1-22 septembre 2000 Tunis

Cycle de conférences
 organisé par l'Association des Etudes Internationales
Contact : AEI
 BP 156 Tunis Belvédère 1012 -Tunisie
 Tél : 216 1 791 663
 Fax : 216 1 796 593

21-23 septembre 2000 Tours

Cartographie, Géographie et Sciences sociales
 Colloque organisé par le Laboratoire URBAMA
 Coordination : URBAMA Université François Rabelais 23, rue de la Loire 37075 - Tours cedex 2
 Tél : 02 47 36 84 69
 Fax : 02 47 36 84 71
URBAMA@droit.univ-tours.fr

28-30 septembre 2000 Tunis

Traduction humaine, traduction automatique, interprétation
 Colloque international organisé par le Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et à la Technologie et l'Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines - Tunis I
 Coordination : Salah Mejri
 Faculté des Lettres - Campus Universitaire 2010 La Manouba
 Fax : (01) 601 080

Annonces

2-14 octobre 2000 Tunis

Cours de formation inter-culturelle sur le droit des peuples, pont entre le Droit International et les Droits de l'Homme
 Organisé par la Fondation Internationale Leilo Basso, avec le soutien de l'Université de Tunis et du Ministère des Affaires Etrangères italien.
 Directeur scientifique : François RIGAUX
Contact : filb@iol.it

14-15 octobre 2000 Marseille

4^{ème} Salon de l'édition maghrébine d'expression française.
 Conférences organisées par le CIDIM avec notamment la participation de Abdelaziz Ferrah, Charles Bonn et Yassine Chaib.
Contact : CIDIM
 9, rue de la Rotonde 1 3001 Marseille
 Tél : 04 91 62 58 93
 Fax : 04 91 50 57 11
cidim@wanadoo.fr

23-25 Octobre 2000, Jérusalem

2000 ans de diasporas
 Colloque International Organisé par le Centre de Recherche Français de Jérusalem (CNRS, DGRCSST) et Migrinter (CNRS, Université de Poitiers)
Contact : Conférence internationale
 « 2000 ans de diasporas »
 CRFJ - 5 Shimshon St.
 POB 547 - 91004 Jérusalem ISRAEL
 Tél. [972]-2-671.64.41/2
 Fax [972]-2-673.53.25
crfj@netvision.net.il

25-28 octobre 2000 Medenine

Population rurale et environnement en contexte bioclimatique méditerranéen
 Séminaire international organisé par l'Institut des Régions Arides (IRA) et le Centre National de Télédétection (CNT) et l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD)
 Coordination : Institut des Régions Arides
 Route du Djorf km 22 4119 Médenine (Tunisie)
 Tél. (5) 640 661
 Fax. (5) 640 435

26-28 octobre 2000 Tunis

Les villes : territoires, espaces et marchés
 Séminaire final du programme CMCU- Université de Tunis I-Université de Caen
 Coordination : Sadok Boubaker et André Zysberg
Contact : Facultés des Sciences Humaines et Sociales
 94 Bd du 9 avril 1938
 1007 Tunis
 Fax : (01) 567 551

26-29 octobre 2000 Jordanie

Seventh annual Conference of the Economic Research Forum for the Arab Countries, Iran and Turkey (ERF)
Contact : Dr. Hana' Al-Sagban
 Grants & Conference Officer
 ERF, 7 Boulos Hanna Street
 Dokki, Cairo, Egypt
 Fax : (+202) 361 6042
erf@idsc.gov.eg

29-30 octobre 2000 Biskra

Sociologie des Sociétés Sahariennes
 Colloque international organisé par le Département des sciences sociales de l'Université Mohamed Khider de Biskra, en collaboration avec le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC-Oran) secrétariat du colloque : Département des sciences sociales Université Mohamed Khider BP 145 Biskra - Algérie
 Fax : 00 213 4 74 07 30
 Tél : 00 213 4 74 44 13
khider@hotmail.com

9 novembre 2000 Marseille

Entre les deux rives. L'immigration dans les enjeux euro-maghrébins : les hommes, le droit et l'histoire.
Colloque organisé par le **CIDIM**, au CRDP, 31 bd d'Athènes - 13001 Marseille.
Contact : CIDIM
9, rue de la Rotonde
13001 Marseille
Tél : 04 91 62 58 93
Fax : 04 91 50 57 11
cidim@wanadoo.fr

10 novembre 2000 Casablanca

Rencontre des Centres de Recherche Maghrébins
Journée d'étude organisée par la **Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines**
Boulevard de la Corniche
Ain Diab - Casablanca 20050
Tél : 2 39 10 77/39 10 30
Fax : 2 39 10 31
<http://www.fondation.org.ma/>

23-25 novembre 2000 Antibes

Femmes et sport dans les pays méditerranéens
Colloque organisé par la Délégation régionale de la jeunesse et des sports pour la Côte d'Azur
Contact : 81, rue de France BP 1583
06010 Nice Cedex 1 - France
d1006@jeunesse-sport.gouv.fr

24-25 novembre 2000 Madrid

L'approvisionnement des villes méditerranéennes d'Ancien Régime : consommations, marchés et politiques annonaires
Journées d'Etudes internationales organisées par le programme **Pôle Ville de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme**, Aix-en-Provence et l'**Universidad Naional de Educacion a Distancia**, Madrid
Casa de Valzquez, Madrid
Coordination : MMSH
5, rue du Château de l'Horloge BP 647
13094 Aix-en-Provence Cedex 2
Tél : 4 42 52 42 40
Fax : 4 42 52 43 74

26-29 novembre 2000 Sfax

Maghreb trait d'union entre deux mondes : La Méditerranée et le Sahara
Colloque international organisé par le **département d'histoire de la faculté des lettres de Sfax**.
Contact : M. Tahar Mansouri
Département d'Histoire
Faculté des Lettres de Sfax
Route de l'Aéroport
Sfax
Tél / Fax : (216) 2 282 780

7 décembre 2000

Aix-en-Provence

Le rapport à la langue dans les familles issues de parents immigrés et l'influence sur la personnalité et la scolarité des familles.
Séminaire organisé par le **CIDIM**, avec Abdessalem Yahyaoui, à la MMSH.
Contact : CIDIM
9, rue de la Rotonde
13001 Marseille
Tél : 04 91 62 58 93
Fax : 04 91 50 57 11
cidim@wanadoo.fr

1-3 mars 2001 Sousse

Une géographie au temps du monde : postures intellectuelles pour la géographie tunisienne
Deuxième colloque organisé par le **département de géographie de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse** (Université du Centre)
Information et inscription : Abdessatar BEN AHMED
Comité d'Organisation du Colloque du Département de Géographie
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse
Tél. 216 (03) 301 801
Fax. 216 (03) 301 903

Appels

22-24 novembre 2000 Grasse

Les enjeux de la nouvelle métropolisation dans le Monde Arabe et Méditerranéen
Colloque international organisé par l'Université de Nice Sophia Antipolis et le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine.
Organisation : CMMC
Campus Carlone. BP. 209
06204 Nice Cedex 3
Tél : (4) 93 37 54 50
Fax: (4) 93 37 53 48
E-mail : escallie@unice.fr
<http://www.unice.fr/cmmc/>

23-25 novembre 2000 Sfax

Mutations économiques et Gestion Privé / Public
Colloque organisé par l'Équipe Normes de Gestion " **NORGES** " en association avec l'Association de la Promotion de la Recherche Scientifique et Technologique " **PRESTECH** "
Contact : Pr Riadh Zghal
NORGES
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax
BP 1088 - 3018 Sfax
riadh.z@planet.tn

4-8 décembre 2000 Toulouse

L'écriture romanesque libanaise de 1975 à 2000. Fiction et réalité
Organisé par le « **CEMAA** » - Centre d'études de Monde Arabe et de l'Asie
Contact : Edgard Weber & Michel Quitout
Tél : 05 61 50 47 25
Fax : 05 61 50 36 78
weber@univ-tlse2.fr
Université de Toulouse le-Mirail
5, allée A. Machado
Section d'Arabe
F-31058 Toulouse Cedex 1

14-18 décembre 2000 Le Caire

Dynamique de projets, dynamiques d'acteurs dans les quartiers irréguliers en Méditerranée
Première session de l'École doctorale : Réseau des observatoires urbains du pourtour méditerranéen (Ministère des Affaires Etrangères - Ministère de la Recherche)
Information :
En France au 01 43 65 12 60 - bulle@micronet.fr ou au Caire : Ecole doctorale OUCC - ericd@idsc1.gov.eg

15-16 décembre Paris

Les femmes dans le débat générationnel : continuité ou rupture Méditerranée / Maghreb / Europe
Colloque organisé par l'**IME** (Institut Maghreb-Europe) et l'**IRESO** (**GERS** - Genre et Rapports Sociaux).
Proposition de communication avec résumé à envoyer avant le 30 octobre 2000
Contact : Marguerite Rollinde ou Blandine Veith - Institut Maghreb-Europe (**GERS**)
Université Paris 8
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis - IRESO
59-61 rue Pouchet
75017 Paris Tél.1 49 40 68 ou 1 40 25 11 79 Fax. 1 49 40 68 69
mrollinde@univ-paris8.fr
veith@iresco.fr

12-13 janvier 2001

La formation pédagogique et didactique des enseignants du supérieur
Colloque international organisé par le (**CREAD**) (Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement) Proposition de communication à envoyer avant le 30 octobre 2000.
Contact : Malika Téfiyani, **CREAD**
Université d'Alger
rue, Djamel Eddine El Afghani
Bouzaréah - Alger
Algérie
Tél : 2 94 12 72
Fax : 2 94 17 16
drti@cread.edu.dz

15-16 février 2001 Rabat

Les métiers de la ville
Colloque International organisé par l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (**INAU**), en collaboration avec l'**Atelier Villes Marocaines** du Centre Jacques Berque.
Propositions de participation avant le 15 octobre 2000.
Contact : INAU
Av. El Fassi, Madinat Al Ifrane
BP 6215, Rabat Instituts
Rabat
Tél : (212-7) 77 61 89
Fax : (212-7) 77 50 09
inau@maghrebnet.net.ma

Printemps 2001

Les Enjeux Stratégiques de Commerce Electronique sur Internet
Appel à publication de la *Revue Tunisienne des Sciences de Gestion*.
Contact : rts@iscae.rnu.tn
Revue Tunisienne des Sciences de Gestion
6, rue des entrepreneurs
BP45 ZI La Charguia II
2035 Tunisie
Tél : 216 1 701 018
Fax : 216 1 701 270

21-25 mars 2001 Florence

Second Mediterranean Social and Political Research Meeting
Rencontre organisée par le Programme Méditerranéen du **Centre Robert Schuman**, à l'Université Européenne de Florence.
Participations à proposer avant le 29 septembre 2000.
Contact : Ann-Charlotte Svantesson
Méditerranéan Programme
Secretary Robert Schuman
Center for Advanced Studies
European University Institute
Via dei Rocettini,
9 - 50016 San Domenico di Fiesole (FI) - Italy
medmeet@iue.it
<http://www.iue.it/RSC/MED/meeting2001.htm>

19-22 avril 2001 Binghamton

L'Islam en Afrique : Une perspective globale, culturelle et historique
Colloque organisé par (**IGCS**) l'Institut des études culturelles globales à Binghamton University (Binghamton, New York, Etats-Unis)
Soumission des résumés avant le 15 novembre 2000.
Contact : Michael Toler ou Tracia Leacock Institute of Global Cultural Studies
Binghamton, NY 13902 - 6000
Tél : (607) 777-4494
Fax : (607)777-2642
igcs@binghamton.edu

S o m m a i r e

RECHERCHES EN COURS :	3
INGÉNIEURS ET SOCIÉTÉ	
AU MAGHREB	
Eric GOBE	
POSITIONS DE RECHERCHE :	11
LE STATUT DE LA BIOGRAPHIE	
<i>essai de chronologie</i>	
Gilles CANDAR	
VIENT DE PARAÎTRE	17
REVUES	20
ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CJB	21
ETUDES DOCTORALES	24
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	26

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

المحتويات

تعطي نشرة "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبحوثهم. تصنف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب :	3
"مواقف بحث" و "بحوث بصدد الإنجاز" و "أطروحات". يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية النقاشات العلمية وحداتها حول محور معين من خلال التحليل النقدي للمؤلف أو تقرير حول بحث في طور الإنجاز أو مداخلة علمية. أما في باب "بحوث بصدد الإنجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الأولية لمشاريع بحث هم بصدد إنجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجامعية. وفي باب "الأطروحات" تعرض "الأطروحات" التي وقعت مناقشتها حديثا يجب أن تركز النصوص المقترحة اهتمامها بميداني العلوم الإنسانية والاجتماعية للبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوى حقول الدراسة والتساؤلات الاستثنائية والمنهجيات المتنوعة.	11
توجه "مراسلات" اعتنائها الأول إلى الدراسات الميدانية حتى يتسنى "لمراسلات" احترام الشروط التطبيقية للنشر واختص النصوص التي تلقاها لتواعد الإرسال المعلوماتي، يجب أن لا تتجاوز المقترحات 33000 رمزا.	17
	20
	21
	24
	26

بحوث بصدد الإنجاز :
المهندسون والمجتمع في المغرب العربي
إيريك غوب

مواقف بحث :
أحوال التراجم
محاولة ترتيب زمني
جيل كوندار

آخر ما صدر

المجلات

أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة

دراسات مرحلة الدكتوراه

الرزنامة العلمية